

Formations 2024

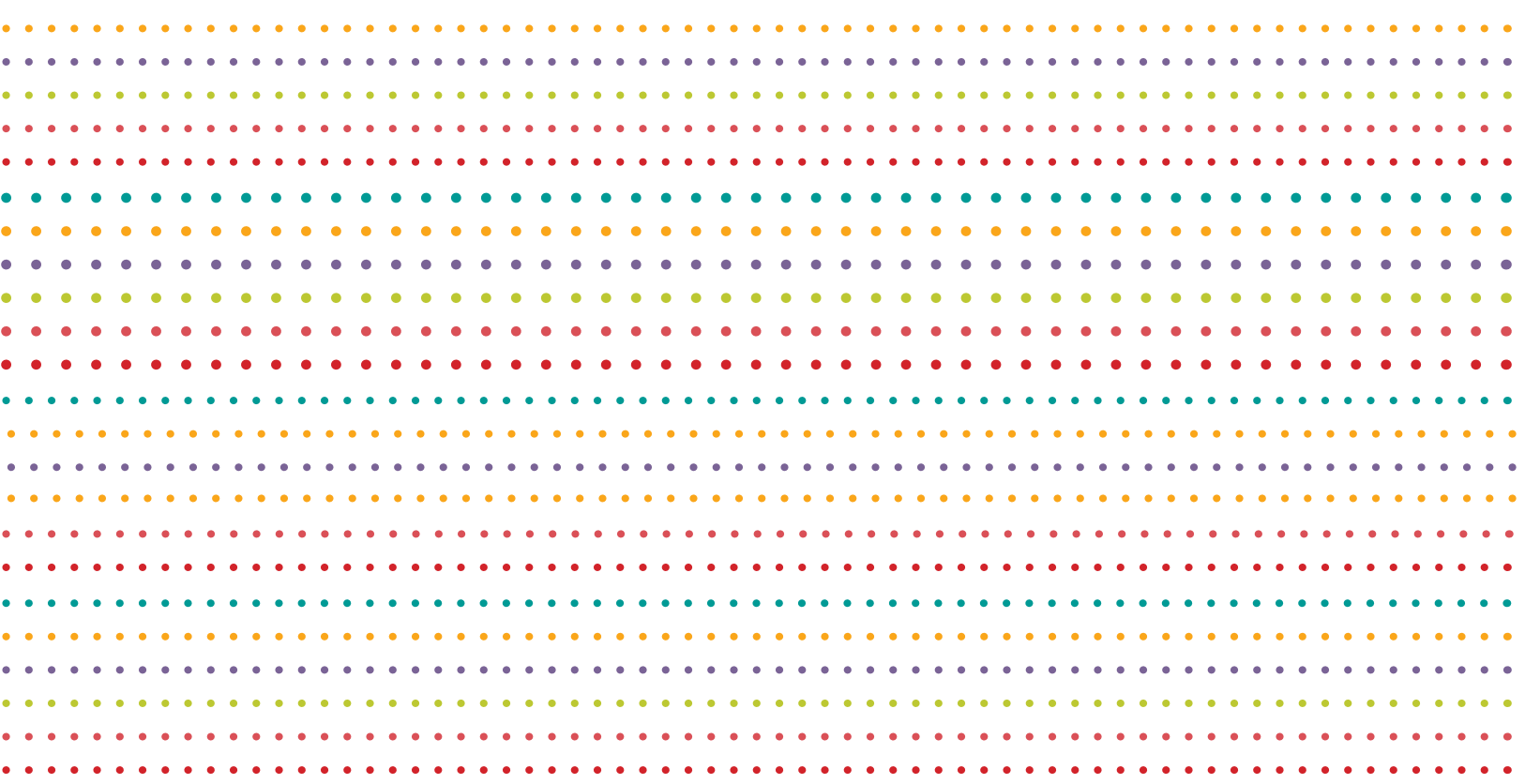
Se former, un enjeu pour promouvoir
un accompagnement de qualité



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Adèle
DE GLAUBITZ ASSOCIATION
FORMATION





Se former, Pour mieux s'engager et s'investir



Le secteur social et médico-social souffre d'une crise des ressources humaines. Nous ne sommes pas les seuls, dans les industries et les services, le constat est le même. La crise de la Covid a généré une perte des repères dans tous les métiers. Nous avons aussi subi les différences de traitement, avec des revalorisations à la carte, et encore aujourd'hui les oubliés du Ségur sont dans l'attente et n'osent plus y croire ! Dans ce contexte plutôt morose, il y a lieu de réagir pour maintenir coûte que coûte la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de grande vulnérabilité.

La formation est un levier indispensable pour construire des programmes médico-sociaux à la hauteur des attentes, mais aussi pour

mobiliser ou remobiliser les professionnels, leur permettre de gagner de la compétence, de la confiance et de l'appétence. L'organisme de formation Adèle de Glaubitz y répond précisément dans différents domaines d'intervention.

Nous souhaitons vivement que ce programme 2024 réponde à vos problématiques de terrain, et vous apporte des réponses concrètes et réalisables dans l'exercice de vos missions. Cette année encore, nous avons élargi l'éventail des formations.

L'organisme de formation d'Adèle de Glaubitz ne s'inscrit pas dans une stratégie mercantile ; son unique but est de développer des compétences au service de l'action sociale et médico-sociale, au plus proche des besoins du terrain et en puisant dans un vaste référentiel de savoirs.

La démarche pédagogique se veut à la fois souple, efficace et naturellement participative. L'équipe de formateurs est composée d'enseignants et de praticiens les plus reconnus dans leur domaine d'expertise. Par ailleurs, l'organisme de formation est impliqué dans une démarche de qualité ; son évaluation portant sur le contenu des formations, les objectifs, la méthodologie et la valeur ajoutée. Il a été certifié Qualiopi.

L'organisme de formation d'Adèle de Glaubitz se met à votre service pour vous permettre d'accompagner encore mieux les personnes que vous accueillez.

Bonne formation !

Philippe Jakob,

Membre du directoire de la Fondation internationale Adèle de Glaubitz



Adèle de Glaubitz Formation
répond aux exigences du décret
Qualité du 30 juin 2015
N° de référencement
Datadock : 0007030

Des formations adaptées au secteur social et médico-social



Depuis plus de 30 ans, l'Association Adèle de Glaubitz s'adapte aux nouvelles réalités d'un secteur en mutation. Reconnaître et accompagner la personne dans sa singularité, son histoire de vie, ses potentialités et son projet, est une posture fondamentale pour l'Association. D'autres objectifs, tels que la promotion du bien-être, le vivre ensemble au quotidien, l'accès à la citoyenneté, le développement des apprentissages et de l'autonomie, l'inclusion sociale et professionnelle... sont essentiels pour notre secteur d'activité ! La diversification de l'offre sociale et médico-sociale s'inscrit dans cette perspective et prend tout son sens en offrant de nouvelles modalités d'accompagnement. Dans ce contexte, le développement des compétences professionnelles, conjugué aux multiples talents et à la créativité, permet de diversifier les modes d'accompagnement.

LA FORMATION AU SERVICE DE LA QUALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

La mise en œuvre d'un accompagnement de qualité implique nécessairement le développement et l'actualisation des compétences professionnelles, en fonction de l'avancée des savoirs et des techniques dans les domaines des handicaps et des approches spécialisées. En d'autres termes, l'inscription des équipes pluridisciplinaires dans une dynamique de progrès et de développement des compétences, contribue à la réalisation d'actes éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques de qualité, tout en maintenant la dimension humaine au cœur de nos métiers. **Ainsi, forte de son expérience, et en partenariat avec de nombreux acteurs, l'Association Adèle de Glaubitz propose une offre de formation destinée à tous les professionnels investis dans l'action sociale, médico-sociale et sanitaire.**

NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

Adèle de Glaubitz Formation propose une large palette de formations spécialisées répondant à des préoccupations du quotidien. Le programme de l'organisme de formation est basé sur la connaissance des besoins repérés dans notre secteur et nos établissements, notamment dans les domaines suivants :

- **Troubles du spectre de l'autisme (TSA) :** le fonctionnement de la personne autiste, les approches TEACCH et ABA, la thérapie d'échange et de développement, les particularités sensorielles, la CAA, les outils numériques...
- **Évaluations et outils professionnels :** l'évaluation des compétences parentales en protection de l'enfance, l'entretien individuel ou familial dans une approche systémique, l'interculturalité, la démarche éthique...
- **Handicaps et accompagnements :** la déficience intellectuelle et le projet d'accompagnement, le polyhandicap, les déficiences sensorielles, le handicap rare ou complexe et l'épilepsie, les troubles du comportement, les troubles psychiques...
- **Vie sociale et professionnelle :** l'autodétermination, la VAIS (vie affective, intime et sexuelle), la parentalité...
- **Accompagnements et approches spécialisées :** la pédagogie Montessori, l'approche Snoezelen, la psychoéducation, les compétences psychosociales, la méditation pleine conscience, les médiations psychocorporelles...
- **Sécurité et gestion des risques :** les premiers secours en santé mentale (PSSM), la gestion de la violence...

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs confirmés et reconnus et se développe d'année en année. Depuis sa création, l'organisme a formé plus de 7500 professionnels de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire.

Adèle de Glaubitz Formation se réjouit de contribuer ainsi à l'évolution de nos métiers !

Perrine Bellusso, PhD

Directrice de l'action médico-sociale, Adèle de Glaubitz Formation

Une équipe de formateurs...

Adèle de Glaubitz Formation s'appuie sur **une équipe de formateurs aux profils variés**. Certains d'entre eux sont des professionnels de l'Association qui ont développé des compétences très spécialisées par une longue expérience sur le terrain. Nous travaillons aussi avec des professionnels-formateurs de la Fondation Vincent de Paul/Groupe Hospitalier Saint Vincent, Com'signes Grand Est, l'AFEPS, 123 Montessori, ainsi que des partenaires reconnus pour leurs compétences et expériences comme l'Association Marguerite Sinclair.

Les formateurs privilégient tout au long de la formation **une pédagogie réflexive sur des situations réelles issues de l'expérience des participants**, ainsi qu'une analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue. Des situations interrogeant les bonnes pratiques sont repérées ; des objectifs et des actions d'amélioration sont proposés dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Association Francophone d'Éducation et de Promotion à la Santé - AFEPS

Psychologue en prévention et promotion de la santé et du bien-être, spécialisé dans les interventions PPS fondées sur les données probantes
[\(voir page 56\)](#)

Charline Artaud

Psychomotricienne, Institut Saint-André, Association Adèle de Glaubitz
[\(voir page 70\)](#)

Anne Baumert

Enseignante, Institut Saint-Joseph, Association Adèle de Glaubitz
[\(voir page 37\)](#)

Judicaëlle Brioir

Directrice de l'association Une Souris Verte, éducatrice de jeunes enfants et art-thérapeute
[\(voir page 25\)](#)

Blandine Bruyet

Psychomotricienne, formatrice certifiée en Stimulation Basale, Association groupe Stimulation Basale France
[\(voir p. 66 & 67\)](#)

Brigitte Cartier-Nelles

Psychologue, TEACCH Certified Advanced Consultant / TEACCH Program, NC, E.U.
[\(voir p. 13 & 15\)](#)

Com'signes Grand Est

[\(voir page 43\)](#)

Nadine Cotton

Psychologue de la prévention et promotion de la santé, Association Francophone d'Éducation et de Promotion à la Santé – AFEPS
[\(voir p. 55 & 56\)](#)

Laure Couty

Dirigeante et formatrice d'inclusion, fondatrice de l'entreprise CAP!
[\(voir page 27\)](#)

Stéphane Danvin

Directeur du pôle professionnel apprentissage, Association Marguerite Sinclair
[\(voir page 44\)](#)

Emmanuelle Decker

Docteure en Psychologie, Psychologue, Sophrologue, spécialisée dans les interventions basées sur la pleine conscience-Mindfulness et les champs de l'intelligence émotionnelle, spécialisée en dynamique des capacités humaines et conduites de santé
[\(voir p. 57, 58 & 59\)](#)

Christophe Dégardin

Juriste en association des secteurs social et médico-social depuis 1994, Consultant formateur indépendant, Accompagnateur VAE
[\(voir p. 29, 30, 31 & 32\)](#)

Natacha Été

Formatrice, salariée du secteur médico-social, militante associative et personne autiste
[\(voir p. 11 & 51\)](#)

Mathieu Foehrenbach

Agent technique, formateur sécurité, Institut Saint-André, Association Adèle de Glaubitz
[\(voir page 75\)](#)

Dr Julien Frey

Médecin en charge du service de Soins et de Réadaptation en Soins Palliatifs, Clinique de la Toussaint, Groupe Hospitalier Saint Vincent
[\(voir page 71\)](#)

Christine Hoffmann

Orthoptiste basse-vision, DU « Techniques de compensation du handicap visuel », Centre Louis Braille pour jeunes déficients visuels, Association Adèle de Glaubitz
[\(voir page 42\)](#)

Jennifer Ilg

Psychologue spécialisée en TCC, exerçant en institution et en libéral auprès des personnes ayant un TSA
[\(voir p. 21 & 60\)](#)

Jean-Sébastien Ineich

Moniteur éducateur, DEUST APSA, thérapeute avec le cheval, Institut Saint-André, Association Adèle de Glaubitz
[\(voir page 70\)](#)

Philippe Jakob

Membre du directoire de la Fondation internationale Adèle de Glaubitz
(voir page 28)

Lucie Janssen

Orthophoniste au Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent des HUS et au Dasca, Site du Neuhof, Association Adèle de Glaubitz
(voir page 69)

Marion Kern

Psychologue, clinicienne du développement (voir page 53)

Aurore Kiesler

Éducatrice Leka et Responsable clientèle Leka-APF France handicap, Éducatrice experte dans l'accompagnement des personnes autistes, Fondatrice & Présidente d'Autismes Aujourd'hui
(voir page 69)

Émilie Lothaire

Psychologue en analyse appliquée du comportement
(voir p. 16, 17 & 39)

Marguy Majeres

Ergothérapeute graduée, praticienne certifiée TEACCH
(voir page 15)

Élise Margraff

Cheffe de service parentalité, Association Marguerite Sinclair
(voir page 49)

Tamara Mathis

Neuropsychologue
(voir page 37)

Colette Mauri

Psychologue clinicienne, Docteure en psychopathologie (voir page 68)

Brigitte Nodin

Éducatrice spécialisée de jeunes enfants, Hôpitaux de jour aux HUS, coordinatrice avec les différentes écoles de la ville
(voir page 14)

Martine Nuss

Éducatrice spécialisée, cheffe de service, Institut Saint-Charles (voir page 61)

Pierre Orion

Masseur-kinésithérapeute DE, DU de formateur en manutention de PMR, Site du Neuhof, Association Adèle de Glaubitz
(voir page 76)

Émeline Pascal

Intervenante parentalité LAEP Capucine SASP 68, Association Marguerite Sinclair
(voir page 49)

Denis Reymann

Certificat de Qualification professionnelle Moniteur d'Arts Martiaux option judo/ jujitsu, Ceinture noire 2^{ème} Dan judo, Coordonnateur
(voir page 74)

Marie-José Ribeiro

Conceptrice et transcriptrice de documents FALC, formatrice Accessibilité, co-fondatrice d'Accessi'Com (agence labellisée « Marque FALC »)
(voir page 26)

Ivan Rougemont

Formateur et consultant, Centre Enikos à Neuchâtel (CH), Diplômé en éducation social, Maître socioprofessionnel, Spécialisation en autisme
(voir p. 19 & 20)

Route Nouvelle Alsace

(voir page 45 & 73)

Jade Ruolt

Psychologue du développement exerçant en ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail)
(voir page 40)

Dr Samir Salman

Médecin titulaire du DU Autisme et troubles apparentés, auteur du livre « Snoezelen, une thérapie par les sens »
(voir p. 18, 46, 64 & 65)

Marie Simon

Intervenante familles, Équipe mobile TDL, Site du Neuhof, Association Adèle de Glaubitz (voir page 61)

Lucia Somesan

Enseignante au Dasca, Association Adèle de Glaubitz (voir page 22)

Marion Stieber

Éducatrice spécialisée, chargée de mission ressource autisme et coordinatrice numérique au Dasca, Association Adèle de Glaubitz (voir page 22)

Aurélien Stinner

Psychologue spécialisée en psychologie clinique du développement
(voir p. 12 & 38)

Bernard Thomas

Secrétaire EFAPPE épilepsies sévères et Directeur Général EPIPAIR formation
(voir page 41)

Françoise Thomas-Violettes

Expert EFAPPE épilepsies sévères, Présidente du Conseil d'Orientation du FAM pour épileptiques sévères les 4 Jardins
(voir p. 41 & 50)

Claude Volkmar

Psychologue clinicien en Protection de l'Enfance durant 20 ans, sociologue des organisations (voir p. 33, 34 & 35)

Élodie Waldmann

Psychologue, formatrice certifiée TED, Centre de Ressources Autisme, CHU Strasbourg et Dispositif d'Accompagnement et de soins coordonnés pour l'Autisme (Dasca), Association Adèle de Glaubitz
(voir page 14)

Sheila Warembourg

Diplômée en Sexologie et Santé Publique, Faculté de Médecine Lariboisière, Paris
(voir page 52)

Eva Wenger

Éducatrice certifiée Montessori
(voir p. 62 & 63)

Sommaire

TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

► Comprendre le fonctionnement de la personne autiste	NOUVEAU	11
► Comprendre et accompagner les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme		12
► De l'évaluation socio-éducative à un accompagnement individualisé pour les personnes avec un trouble du spectre de l'autisme ?		13
► Autisme, la thérapie d'échange et de développement (TED)		14
► L'approche TEACCH : adapter l'intervention aux spécificités des troubles du spectre de l'autisme (TSA)		15
► Initiation aux principes de base de l'analyse appliquée du comportement (ABA)		16
► ABA (Applied Behavior Analysis) : comprendre et appliquer les principes de l'analyse appliquée du comportement		17
► Les particularités sensorielles de l'autisme		18
► La communication basée sur les supports visuels pour les personnes avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA)		19
► Par le biais de la motivation, développer les interactions socio-communicatives et les apprentissages des personnes présentant un TSA		20
► Développer les habiletés sociales des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme		21
► Autisme et outils numériques	NOUVEAU	22

ÉVALUATIONS ET OUTILS PROFESSIONNELS

► Interculturalité, enfance, familles et handicap	25
► Écrire en facile à lire et à comprendre (FALC)	26
► Mettre en œuvre des pratiques de coordination	27
► La démarche éthique en établissement	28
► Améliorer les écrits professionnels	29
► Maîtriser les dispositifs de protection juridique et d'accompagnement social au profit des personnes majeures	30
► Le signalement des situations préoccupantes, pratiques et enjeux professionnels	31
► Droits des jeunes accompagnés et de leurs représentants légaux	NOUVEAU 32
► Le trauma complexe développemental et ses conséquences comportementales : les comprendre pour changer les perceptions et les pratiques éducatives face aux enfants et aux familles de l'ASE et de la PJJ	NOUVEAU 33

► Conduire un entretien individuel ou familial dans une perspective systémique	NOUVEAU	34
► L'évaluation des compétences parentales en protection de l'enfance	NOUVEAU	35

HANDICAPS ET ACCOMPAGNEMENTS

► Déficience intellectuelle : les répercussions sur les apprentissages	37
► De la déficience intellectuelle aux déficiences intellectuelles : pour un accompagnement global et personnalisé	38
► Apprendre la gestion des troubles du comportement : comprendre, prévenir et accompagner un individu en situation de crise	39
► Polyhandicap : comprendre pour mieux accompagner	40
► Épilepsie et troubles associés : comprendre et accompagner les enfants et adultes en situation de handicap complexe ou rare	41
► L'accompagnement au quotidien de la personne déficiente visuelle	42
► Apprendre la langue des signes française (LSF) Module 1 - Niveau A1.1	43
► Handicap psychique : quelles attitudes adopter face à ses manifestations ?	44
► Approche des troubles psychiques chez l'adulte et perspectives d'accompagnement	45
► Comprendre la personne handicapée vieillissante pour une meilleure prise en charge au quotidien dans l'institution	46

VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

► La parentalité des personnes en situation de handicap : regards croisés entre le parent, l'enfant et le professionnel	49
► Autodétermination et communication alternative améliorée (CAA)	50
► Permettre l'accès au sport et aux loisirs aux personnes autistes	NOUVEAU 51
► Accompagner la vie affective, intime et sexuelle : projet institutionnel et pédagogique	52
► Créer et animer des ateliers d'accompagnement à la vie affective, amoureuse et sexuelle	53

ACCOMPAGNEMENTS ET APPROCHES SPÉCIALISÉS

► Intérêt de la psychologie positive pour favoriser le bien-être des usagers comme des professionnels	55
► Les compétences psychosociales (CPS) : une posture professionnelle au service des bénéficiaires	56
► Les compétences psychosociales à la lumière des neurosciences affectives et sociales : comment optimiser notre posture d'accompagnement ?	NOUVEAU 57

► La méditation de pleine conscience : outils et ressources pour accompagner les enfants et les adolescents NOUVEAU	58
► La méditation de pleine conscience : outils et ressources pour accompagner les adultes et adultes âgés NOUVEAU	59
► Psychoéducation des parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble du spectre de l'autisme	60
► Animer le programme de psychoéducation : agir pour communiquer avec mon enfant ayant un trouble développemental du langage (TDL)	61
► Initiation à la pédagogie Montessori dans le champ de l'action médico-sociale - Module 1	62
► Initiation à la pédagogie Montessori dans le champ de l'action médico-sociale - Module 2	63
► L'approche Snoezelen dans l'accompagnement des troubles du comportement de la personne présentant un handicap mental (associé ou non à un TSA) - Module 1	64
► Approfondissement Snoezelen dans les troubles du comportement de la personne présentant un handicap mental (associé ou non à un TSA) - Module 2	65
► La stimulation basale selon le Pr A. Fröhlich : les fondamentaux	66
► La stimulation basale selon le Pr A. Fröhlich : approfondissement en lien avec la pratique professionnelle	67
► Les médiations psychocorporelles pour une construction identitaire chez l'adolescent NOUVEAU	68
► Troubles du spectre de l'autisme et alimentation	69
► Relation d'aide avec la médiation par le cheval	70
► Accompagner la fin de vie des personnes en situation de handicap	71

SÉCURITÉ ET GESTION DES RISQUES

► Premiers secours en santé mentale (PSSM)	73
► Gestion des situations de violence	74
► Formation incendie et prévention des risques dans un établissement recevant du public	75
► Gestes et postures : accompagnement à la mobilité physique	76

INFOS PRATIQUES

► Présentation de l'équipe	78
► Contact Qualiopi	79
► Modalités d'inscription	80
► Bulletin d'inscription	81
► Conditions générales de vente	82
► Modalités d'accès aux différents lieux de formation	83

TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

NOS FORMATIONS SONT
DÉCLINABLES EN INTRA
> nous consulter

- A20 ► Comprendre le fonctionnement de la personne autiste • P. 11
- A19 ► Comprendre et accompagner les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme • P. 12
- A03 ► De l'évaluation socio-éducative à un accompagnement individualisé pour les personnes avec un trouble du spectre de l'autisme ? • P. 13
- A04 ► Autisme, la thérapie d'échange et de développement (TED) • P. 14
- A05 ► L'approche TEACCH : Adapter l'intervention aux spécificités des troubles du spectre de l'autisme (TSA) • P. 15
- A06 ► Initiation aux principes de base de l'analyse appliquée du comportement (ABA) • P. 16
- A07 ► ABA (Applied Behavior Analysis) : comprendre et appliquer les principes de l'analyse appliquée du comportement • P. 17
- A12 ► Les particularités sensorielles de l'autisme • P. 18
- A08 ► La communication basée sur les supports visuels pour les personnes avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA) • P. 19
- A09 ► Par le biais de la motivation, développer les interactions socio-communicatives et les apprentissages des personnes présentant un TSA • P. 20
- A10 ► Développer les habiletés sociales des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme • P. 21
- A21 ► Autisme et outils numériques • P. 22





TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

Comprendre le fonctionnement de la personne autiste

NOUVEAU

RÉF. A20

CONTEXTE

Il est essentiel pour les professionnels de mieux comprendre le fonctionnement interne des personnes autistes afin de mettre en place un accompagnement adapté dans le cadre des différentes dimensions de sa vie quotidienne. Il s'agit de faciliter son autodétermination pour rendre la personne actrice de son projet.

OBJECTIFS

- Définir le trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- Décrire le fonctionnement interne d'une personne autiste
- Interagir avec une personne autiste
- Outiller une personne autiste pour favoriser son autonomie

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Définitions : clichés sur l'autisme et classifications internationales
- Description détaillée des particularités des personnes avec TSA (la communication, les intérêts spécifiques, les stéréotypes, la théorie de l'esprit)
- Fonctionnement perceptif et dynamique sensori-motrice

DEUXIÈME JOUR

- Mode de Pensée : pensée en détail et visuelle, rigidité mentale, particularités de mentalisation, aparté sur les fonctions exécutives
- Communication et Interactions
- Outillage dans le respect du fonctionnement de la personne

PUBLIC

Tous Les professionnel(le)s qui accompagnent des personnes autistes

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Natacha Été
Formatrice, salariée du secteur médico-social, militante associative et personne autiste

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques par PowerPoint, des vidéos, des analyses de cas, des ateliers pratiques et des discussions

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Strasbourg
14 et 15 mars 2024
- 620 €/personne

Comprendre et accompagner les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)

CONTEXTE

L'accompagnement des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) nécessite une connaissance fine des conséquences inhérentes au diagnostic, ainsi que des manifestations cliniques.

Afin de proposer un accompagnement adapté de qualité, les professionnels se doivent de mieux appréhender les besoins spécifiques et de déterminer les priorités d'accompagnement.

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux sociétaux et familiaux de l'évaluation et de l'accompagnement des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme
- Découvrir le processus d'évaluation des TSA et les outils associés
- Comprendre le fonctionnement des personnes autistes au quotidien
- Se familiariser avec les recommandations scientifiques et gouvernementales
- Découvrir les méthodologies d'accompagnement adaptées

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Le syndrome autistique : l'origine du concept d'autisme, évolutions scientifiques et sociétales, définitions actuelles
- Un tableau clinique et des critères diagnostiques : évolutions des classifications, notion de continuum autistique, troubles associés
- L'évaluation des TSA : prévalence, procédure et outils d'évaluation, signes précoces dans la petite enfance
- Étiologie de l'autisme : notion de facteurs de risques, facteurs génétiques, environnementaux, marqueurs biologiques

DEUXIÈME JOUR

- Le fonctionnement autistique : fonctionnement sensoriel, moteur, cognitif, socio-communicationnel, émotionnel, des interactions sociales
- Généralités sur l'accompagnement des TSA : recommandations du plan autisme, recommandations de bonnes pratiques
- Exemples de méthodologies adaptées : approches comportementales, développementales, sensorielles

RÉF. A19

PUBLIC

Tous les professionnels en relation avec des enfants, des adolescents ou des adultes présentant un trouble du spectre de l'autisme

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Aurélie Stinner

Psychologue spécialisée en psychologie clinique du développement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, supports PowerPoint, vidéos, ateliers pratiques, partages d'outils

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Colmar
10 et 11 juin 2024
- 490 €/personne

De l'évaluation socio-éducative à un accompagnement individualisé pour les personnes avec un trouble du spectre de l'autisme ?

CONTEXTE

L'évaluation des personnes avec un TSA est souvent complexe du fait de l'inadéquation de certains tests traditionnels. Mais au-delà de ce constat, la référence à des évaluations formalisées pour définir les priorités d'une intervention éducative n'est pas toujours une habitude dans le milieu socio-éducatif.

Beaucoup d'outils d'évaluation accessibles aux professionnels de terrain existent et permettent de guider nos interventions et accompagnements.

OBJECTIFS

- Découvrir le bien-fondé d'une démarche évaluative dans le domaine de l'autisme
- Être sensibilisé à certains outils d'évaluation standardisés spécifiques au trouble du spectre de l'autisme
- Se familiariser avec des outils d'évaluation informelle, faciles à mettre en place au quotidien
- Poser des objectifs individualisés
- Réfléchir à la mise en œuvre des objectifs et à leur enseignement

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Pourquoi et comment évaluer ?

- Les particularités cognitives des personnes TSA et l'évaluation
- Le travail en réseau (entre professionnels, la famille)
- Différents outils d'évaluation standardisés
- Comment exploiter les résultats et recommandations provenant d'une évaluation et mise en pratique

DEUXIÈME JOUR

- Différentes grilles d'observation informelles dans différents domaines de compétences et mise en pratique
- Comment poser des objectifs individualisés à partir des évaluations ?
- Comment mettre en œuvre l'enseignement des objectifs définis par l'évaluation

RÉF. A03

PUBLIC

Tous Les professionnels intervenant auprès de personnes avec TSA

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Brigitte Cartier-Nelles
Psychologue, TEACCH Certified
Advanced Consultant (TEACCH
Program, NC, E.U.)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Approche théorique et pratique
(supports visuels, étude de cas,
jeux de rôles)

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Strasbourg
28 et 29 octobre 2024
- 690 €/personne

Autisme, la thérapie d'échange et de développement (TED)

CONTEXTE

La thérapie d'échange et de développement (TED) s'appuie sur l'approche neuro-fonctionnelle de l'autisme. Elle se propose de solliciter, d'encourager les échanges réciproques au cours du jeu et, grâce à ces échanges, de développer la communication.

La TED a été mise au point au CHRU et à l'Université de Tours par une équipe de psychiatrie de l'enfant, spécialisée dans l'autisme : G. Lelord, C. Barthélémy et L. Hameury. Elle vise à exercer des fonctions déficientes, à mobiliser l'activité des systèmes intégrateurs cérébraux, réalisant ainsi des rééducations fonctionnelles. Cela va permettre à l'enfant de s'inscrire dans une relation synchronisée avec autrui et de s'adapter à l'environnement.

OBJECTIFS

- Acquérir les concepts cliniques et neuro-fonctionnels nécessaires à la compréhension de la TED
- Connaître les bases, s'initier à l'élaboration d'un projet TED, observer la pratique de séances TED et la communication sociale
- S'initier aux outils de l'analyse fonctionnelle, apprécier et mesurer le changement au cours d'une TED, connaître les modalités de suivi d'une TED
- Situer la place de cette thérapie dans la prise en charge globale de l'enfant

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- **Du fonctionnement cérébral à la pratique de la TED** : les bases neuro-fonctionnelles de la TED, clinique de l'autisme, mécanismes cérébraux du « cerveau social », plasticité cérébrale, rééducations neuro-fonctionnelles précoces
- **Pratique de la TED** : méthodologie (contexte, règles d'or, organisation générale)
- **Évaluation, projet, suivi et illustrations cliniques** : élaboration et actualisation du projet TED, construction d'une ligne de base, recueil et traitement des données pour l'évaluation clinique tout au long des séances
- **TED et stratégies psycho-éducatives en groupe** : comment elles s'associent et se complètent, intégration dans le projet personnalisé de l'enfant, exemple de transposition des principes et de généralisation des compétences en groupe

DEUXIÈME JOUR

- **Fonctionnement du Centre de Pédopsychiatrie** : mise en place de la TED au CHU, intégration au sein de l'hôpital de jour avec exemples et illustrations cliniques
- **TED et communication** : analyse de la communication sociale et détermination des objectifs précis de communication à travailler en TED
- **Outils d'évaluation et de suivi** : présentation des outils (grille de cotation post-séance, ECAR-T...), leur utilisation, leur cotation en s'appuyant sur des séances filmées
- **De la clinique à la recherche** : importance de la mise en lien des évaluations cliniques et neurophysiologiques régulières, résultats d'études objectivant les progrès d'enfants suivis en TED

La TED se pratique en binôme, il est conseillé de faire participer plusieurs professionnels de la même institution, si l'objectif est sa mise en place.

RÉF. A04

PUBLIC

Tous Les professionnels en relation avec des enfants présentant des TSA

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

- **Élodie Waldmann**
Psychologue, formatrice certifiée TED, Centre de Ressources Autisme, CHU Strasbourg et Dispositif d'Accompagnement et de soins coordonnés pour l'Autisme (Dasca), Association Adèle de Glaubitz
- **Brigitte Nodin**
Éducatrice spécialisée et de jeunes enfants, Hôpitaux de jour aux HUS, coordinatrice avec Les différentes écoles de la ville

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporama, supports vidéo

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 18 participants
- Strasbourg
7 et 8 octobre 2024
- 750€/personne

L'approche TEACCH

Adapter l'intervention aux spécificités des troubles du spectre de l'autisme (TSA)

CONTEXTE

Basée sur les travaux de la recherche continue en pédagogie et recommandée par la HAS et l'ANESM, l'approche TEACCH Autism Program®, est un programme d'intervention développé pour les personnes présentant un TSA et prenant en compte leur mode de fonctionnement spécifique.

L'enseignement structuré (Structured TEACCHing®) s'adapte au niveau de développement et au profil de chaque personne afin de développer ses compétences et potentiels.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances concernant le diagnostic et la définition du trouble du spectre de l'autisme
- Découvrir les fondements théoriques de l'approche TEACCH, ses valeurs et les concepts prioritaires pour l'intervention
- Réfléchir le quotidien des personnes autistes en prenant en compte leurs spécificités perceptives et cognitives
- S'ouvrir à des stratégies d'enseignement spécifique adaptées au style d'apprentissage des personnes autistes

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Actualisation des connaissances concernant les troubles du spectre de l'autisme
- Compréhension des modèles explicatifs sous-jacents au fonctionnement perceptif et cognitif des personnes avec TSA
- TEACCH : ses valeurs, les concepts-clés

DEUXIÈME JOUR

Adaptation de l'environnement et du quotidien aux besoins individuels de la personne avec autisme :

- Outils de structuration de l'espace
- Outils de structuration du temps

TROISIÈME JOUR

Enseignement de nouvelles compétences, de l'évaluation au programme éducatif individualisé :

- Outils d'évaluation standardisés et informels
- Stratégies d'enseignement

RÉF. A05

PUBLIC

Tous les professionnels et parents intervenant auprès des personnes avec TSA

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Brigitte Cartier-Nelles
Psychologue, TEACCH Certified
Advanced Consultant (TEACCH
Autism Program®, NC, E.U.)
ou

Marguy Majeres
Ergothérapeute graduée,
praticienne certifiée TEACCH

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentations théoriques, vidéos et illustrations, échanges, sondages, ateliers de réflexion en lien avec le terrain professionnel des participants, ateliers sur vignettes

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 26 participants
- Strasbourg
13, 14 et 15 mai 2024
- 990 €/personne

Initiation aux principes de base de l'analyse appliquée du comportement (ABA)

CONTEXTE

En 2012, la Haute Autorité de Santé (HAS) publie et démontre dans ses recommandations de bonnes pratiques l'importance des méthodes comportementales et préconise des interventions éducatives comportementales pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme et autres troubles du développement.

Ces interventions ont pour but de développer les compétences de la personne pour faciliter son insertion sociale et améliorer sa qualité de vie.

L'analyse appliquée du comportement s'inscrit dans ce type de prise en charge, par sa rigueur scientifique et son attachement tout particulier à augmenter des comportements socialement adaptés et signifiants.

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de fournir aux participants des connaissances de base sur l'analyse appliquée du comportement, ainsi que des outils pédagogiques adaptables dans l'environnement naturel, dans le but d'améliorer et de développer des comportements socialement adaptés.

PROGRAMME

Définitions et principes de base

- L'ABA
- Le comportement
- Les contingences à 4 termes

Objectifs de l'ABA

- Augmenter la fréquence d'apparition d'un comportement
- Mettre en place des apprentissages de nouveaux comportements
- Diminuer la fréquence d'apparition d'un comportement

Les opérants de motivation

- Optimisation de la relation : pairing
- Les renforçateurs
- Conditions d'administration
- L'évaluation des renforçateurs

Stratégies d'apprentissage

- Les outils et aides visuelles
- Les adaptations à mettre en place

RÉF. A06

PUBLIC

Parents et/ou toute personne travaillant auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant un TSA ou un autre trouble du développement, de la communication ou du comportement

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Émilie Lothaire
Psychologue ABA,
instructeur PCM

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique sur PowerPoint, documents papier, matériels, quiz, jeux de rôle, cas cliniques

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour, soit 7 heures

SESSION

- De 6 à 20 participants
- Colmar 25 septembre 2024
- 390 €/personne

ABA (Applied Behavior Analysis) :

comprendre et appliquer les principes de l'analyse appliquée du comportement

CONTEXTE

En 2012, la Haute Autorité de Santé publie et démontre dans ses recommandations de bonnes pratiques l'importance des méthodes comportementales et préconise des interventions éducatives comportementales pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme et autres troubles du développement. Ces interventions ont pour but de développer les compétences de la personne pour faciliter son insertion sociale et améliorer sa qualité de vie. L'analyse appliquée du comportement s'inscrit dans ce type de prise en charge, par sa rigueur scientifique et son attachement tout particulier à augmenter des comportements socialement adaptés et significatifs.

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de fournir aux participants des connaissances sur les principes de l'analyse appliquée du comportement, ainsi que des outils pédagogiques adaptables dans l'environnement naturel. Cette formation permettra également d'apprendre à repérer et à analyser les comportements ainsi que les variables de l'environnement en jeu. Ceci dans le but de permettre un accompagnement pédagogique individualisé et performant, se rapprochant le plus possible des besoins de la personne.

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Définitions et principes de base

- ▶ L'ABA
- ▶ Le comportement
- ▶ Les contingences à 4 termes

Objectifs de l'ABA

- ▶ Augmenter la fréquence d'apparition d'un comportement
- ▶ Mettre en place des apprentissages de nouveaux comportements
- ▶ Diminuer la fréquence d'apparition d'un comportement

Les opérants de motivation

- ▶ Optimisation de la relation : pairing
- ▶ Les renforçateurs
- ▶ Conditions d'administration
- ▶ L'évaluation des renforçateurs
- ▶ Vrai/faux
- ▶ Questions

Stratégies d'apprentissage

- ▶ Les outils et aides visuelles
- ▶ Les adaptations à mettre en place

DEUXIÈME JOUR

Construction d'un plan éducatif individualisé (PEI) et son application

- ▶ Ligne de base
- ▶ Évaluation et sélection des comportements et des priorités
- ▶ Établissement d'un curriculum et des programmes d'apprentissage
- ▶ Les programmes de renforcement
- ▶ Intervention : schéma d'enseignement
- ▶ Prise de données
- ▶ Critères d'acquisition, de maintien et de généralisation

La communication fonctionnelle

Études de cas

Jeux de rôle

Questions

TROISIÈME JOUR

Le comportement verbal

- ▶ Définitions et concepts
- ▶ Déclinaison des 6 opérants verbaux définis par Skinner
- ▶ Résumé
- ▶ Quiz

Les comportements-défis (CD)

- ▶ Rappel
- ▶ Définitions des CD
- ▶ Quiz et études de cas
- ▶ Évaluation fonctionnelle des CD
- ▶ Prévention des CD
- ▶ Apprentissages alternatifs
- ▶ Intervention
- ▶ Auto-stimulation et stéréotypies
- ▶ Échappement/évitement
- ▶ Études de cas / vidéos
- ▶ Questions

RÉF. A07

PUBLIC

Parents et/ou toute personne travaillant auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant un TSA ou un autre trouble du développement, de la communication ou du comportement

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Émilie Lothaire
Psychologue ABA,
instructeur PCM

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique sur PowerPoint, documents papier, matériels, vidéos, études de cas, quiz, jeux de rôle, cas cliniques

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- ▶ De 6 à 20 participants
- ▶ Colmar 18, 19 et 20 mars 2024
- ▶ 900 €/personne

Les particularités sensorielles de l'autisme

CONTEXTE

Les sens ont un rôle prépondérant dans la communication non verbale. L'observation fine des comportements problématiques de la personne autiste nous permet d'établir un lien sensoriel entre le ressenti de la personne et la genèse des troubles. L'angoisse est majeure et la lecture sensorielle constitue un moyen d'apaiser les tensions.

OBJECTIFS

- Observation à partir des 7 sens et application pratique dans les troubles du comportement
- Réponse à des problématiques rencontrées dans le quotidien du personnel éducatif ou thérapeutique
- Utilisation de l'analyse fonctionnelle, de la question ouverte

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- La sensorialité de la personne avec autisme
- Les situations vécues au quotidien par la personne avec autisme et son entourage : décryptage sensoriel

DEUXIÈME JOUR

- Utilisations des grilles et leur application à partir des troubles du comportement

RÉF. A12

PUBLIC

Tous les professionnels éducatifs et soignants, personnel paramédical, travaillant auprès de personnes présentant un TSA

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Dr Samir Salman
Médecin titulaire du DU Autisme et troubles apparentés, auteur du livre « Snoezelen, une thérapie par les sens »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint, vidéo, jeux de rôles et exercices (ateliers sensoriels)

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Strasbourg 4 et 5 avril 2024
- 550 €/personne

La communication basée sur les supports visuels pour les personnes avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA)

CONTEXTE

Les personnes avec TSA rencontrent des difficultés en matière de communication et il est indispensable de leur proposer un outil d'aide spécifique. La communication alternative et/ou augmentative est adaptée aux TSA, compréhensible par autrui, facilement utilisable, et permet d'améliorer leur qualité de vie et de réduire les comportements-défis.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances sur les particularités de communication des personnes avec TSA
- Savoir évaluer les compétences de communication pour adapter les supports au niveau de la personne
- Définir et mettre en place un programme d'implémentation de l'outil de communication

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Les troubles du spectre de l'autisme et la communication
- Les aspects expressifs et réceptifs de la communication, les différents niveaux de compréhension
- Les différents systèmes de communication alternatifs et/ou augmentatifs
- Les évaluations formelles et informelles
- La communication sociale

DEUXIÈME JOUR

- Mise en place de l'outil de communication visualisée
- Importance de la cohérence des pratiques dans la mise en œuvre de la communication visualisée
- Exercices pratiques



Enikos

RÉF. A08

PUBLIC

Tous les professionnels en relation avec des personnes présentant un TSA

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Ivan Rougemont
Formateur et consultant spécialisé en autisme - Formation de Maître socioprofessionnel et d'éducateur social, spécialisation en autisme auprès du SUSA (B)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, PowerPoint, exemples et exercices pratiques, échanges

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

► Formation uniquement en intra (nous consulter)

Par le biais de la motivation, développer les interactions socio-communicatives et les apprentissages des personnes présentant un TSA

CONTEXTE

Le manque de « motivation » dans l'engagement social et lors des propositions d'apprentissages constitue un frein dans le développement des compétences chez les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Cette formation abordera les mécanismes intrinsèques et extrinsèques de la motivation de la personne avec TSA.

OBJECTIFS

- Comprendre l'importance de la motivation dans les apprentissages chez les personnes avec TSA
- Apprendre à définir un nouveau comportement à enseigner
- Identifier les intérêts de la personne et adapter les objectifs de travail avec des procédures motivationnelles
- Connaître les facteurs motivationnels favorisant l'apprentissage de nouveaux comportements
- Savoir élargir les centres d'intérêt de la personne à partir d'un contexte motivationnel
- Permettre la généralisation et le maintien d'un nouvel apprentissage à partir de la motivation
- Se familiariser à l'apprentissage en milieu naturel, un facteur clé de la motivation sociale

PROGRAMME

PREMIER JOUR

La première journée est plus axée sur les aspects théoriques

- Apports théoriques basés sur le processus de motivation de la personne avec TSA
- Présentation de notions s'appuyant sur les approches comportementales en milieu écologique (approches fonctionnelles)
- Comment susciter l'envie d'apprendre un nouveau comportement ?
- Comment avoir envie de communiquer mieux et plus souvent ?

DEUXIÈME JOUR

Cette deuxième journée alterne entre apports théoriques et pratiques

- Quels comportements choisir et comment les évaluer ?
- Quels sont les contextes les plus propices afin de susciter la motivation ?
- Comment mettre en place un programme de renforcement afin de motiver la personne dans ses apprentissages et comment l'estomper ?
- Quels types de stratégies, de guidance utiliser ?

Les participants pourront mettre en place ces différents outils selon les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien.



Enikos

RÉF. A09

PUBLIC

Tous les professionnels intervenant auprès de personnes avec TSA

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Ivan Rougemont

Formateur et consultant spécialisé en autisme - Formation de Maître socioprofessionnel et d'éducateur social, spécialisation en autisme auprès du SUSA (B)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Approche théorique et pratique (supports visuels, étude de cas, jeux de rôles)

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- Formation uniquement en intra (nous consulter)

Développer les habiletés sociales des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme

CONTEXTE

Les difficultés de compréhension et d'interactions sociales sont au cœur des troubles du spectre de l'autisme (TSA). Les personnes présentant ce trouble « doivent comprendre scientifiquement ce que les non-autistes comprennent déjà intuitivement » (Marc Segar, 1998). Des interventions tenant compte du fonctionnement spécifique des personnes avec un TSA permettent de développer des connaissances et des outils pour mieux investir l'environnement social.

OBJECTIFS

- Connaître le développement des compétences sociales en général
- Comprendre les spécificités de fonctionnement des personnes avec un TSA
- Connaître les outils d'évaluation des compétences sociales
- Connaître les interventions visant à développer les compétences sociales chez les personnes avec un TSA
- Savoir construire un projet d'entraînement aux habiletés sociales

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Apports théoriques sur :

- Le développement des compétences sociales
- Les difficultés sociales rencontrées par les personnes ayant un TSA
- Les spécificités de fonctionnement des personnes ayant un TSA

Apports théoriques et pratiques :

- Les principes d'intervention visant le développement des compétences sociales auprès des personnes avec un TSA (évaluer, définir des objectifs en collaboration avec la personne et son entourage, définir les moyens et outils d'accompagnement, planifier la généralisation)

DEUXIÈME JOUR

Apports théoriques et pratiques :

- Les principes d'intervention visant le développement des compétences sociales auprès des personnes avec un TSA (évaluer, définir des objectifs en collaboration avec la personne et son entourage, définir les moyens et outils d'accompagnement, planifier la généralisation)

Élaboration d'un projet d'entraînement aux habiletés sociales

RÉF. A10

PUBLIC

Tous Les professionnels intervenant auprès des personnes ayant un TSA

PRÉREQUIS

Avoir connaissance de l'autisme et débiter sur les habiletés sociales

INTERVENANT

Jennifer Ilg

Psychologue spécialisée en TCC, exerçant en institution et en libéral auprès des personnes ayant un TSA

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporama, outils numériques, mises en pratique

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Strasbourg
- 6 et 7 juin 2024
- 510 €/personne

Autisme et outils numériques

CONTEXTE

Les outils numériques peuvent améliorer le quotidien des personnes autistes. Ils permettent de développer la communication, l'autonomie, des relations sociales et les apprentissages.

Ces nouvelles technologies sont des supports ludiques, intuitifs et interactifs.

Ils représentent une alternative éducative et pédagogique efficace pour l'acquisition de nouvelles compétences.

Les outils numériques s'adaptent aux besoins des personnes autistes, au travers un langage visuel, stable et prévisible pour une meilleure compréhension.

OBJECTIFS

- Connaître les particularités du fonctionnement autistique et les particularités sensorielles
- Découvrir les différents types d'outils numériques
- Expérimenter l'usage de tablettes et différentes applications
- Expérimenter l'usage d'un robot ludo éducatif

PROGRAMME

- Rappels théoriques sur les troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- Intérêt des outils numériques dans les TSA- recherche
- État des lieux des outils numériques
- Présentation et manipulation d'application ludo-éducatives
- Présentation des robots Ieka et Nao
- Manipulation du robot Ieka

NOUVEAU

RÉF. A21

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur social et médico-social accompagnant des enfants, adolescents et jeunes adultes autistes

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Marion Stieber
Éducatrice spécialisée,
Chargée de mission ressources autisme et coordinatrice numérique du Dispositif d'accompagnement et de soins coordonnés pour l'Autisme (DASCA),
Association Adèle de Glaubitz
Lucia Somesan
Enseignante, DASCA,
Association Adèle de Glaubitz

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Échanges et ateliers pratiques

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour, soit 7 heures

SESSION

- De 6 à 10 participants
- Strasbourg
3 juillet 2024
- 510 €/personne

DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS EN EXCLUSIVITÉ WEB !

www.glaubitz.fr/formation-continue



Déficience
visuelle,
Montessori,
LSF,
sécurité...



Toutes nos formations
en un scan

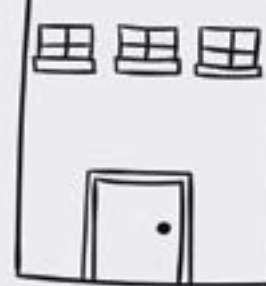
Depuis un smartphone,
vous pouvez scanner
ce QRCode pour
accéder directement
à notre site Internet.

ÉVALUATIONS ET OUTILS PROFESSIONNELS

NOS FORMATIONS SONT
DÉCLINABLES EN INTRA
> nous consulter

- B14 ► Interculturalité, enfance, familles et handicap • P. 25
- B12 ► Écrire en facile à lire et à comprendre (FALC) • P. 26
- B13 ► Mettre en œuvre des pratiques de coordination • P. 27
- B07 ► La démarche éthique en établissement • P. 28
- B06 ► Améliorer les écrits professionnels • P. 29
- B08 ► Maîtriser les dispositifs de protection juridique
et d'accompagnement social au profit des personnes majeures • P. 30
- B09 ► Le signalement des situations préoccupantes :
pratiques et enjeux professionnels • P. 31
- B15 ► Droits des jeunes accompagnés et de leurs représentants légaux • P. 32
- B17 ► Le trauma complexe développemental et ses conséquences
comportementales : les comprendre pour changer les perceptions et les pratiques
éducatives face aux enfants et aux familles de l'ASE et de la PJJ • P. 33
- B16 ► Conduire un entretien individuel ou familial dans
une perspective systémique • P. 34
- B18 ► L'évaluation des compétences parentales en protection de l'enfance • P. 35





ÉVALUATIONS ET OUTILS PROFESSIONNELS

Interculturalité, enfance, familles et handicap

CONTEXTE

Dans une société en constante évolution, les professionnels sont souvent amenés à accueillir des enfants et accompagner des familles issues de cultures différentes de la leur.

Et quand le handicap vient bousculer les repères, chacun réagit en fonction de ses propres représentations, ce qui peut conduire à nombre d'incompréhensions réciproques.

Comment ajuster les pratiques professionnelles pour mieux accompagner les familles ayant un enfant en situation de handicap et issues de cultures différentes ?

OBJECTIFS

- Appréhender la diversité des représentations culturelles du handicap et de la parentalité
- Disposer de clés de compréhension des réactions et attitudes parentales « atypiques »
- Mieux comprendre les familles issues d'une autre culture pour mieux les accompagner

PROGRAMME

PREMIER JOUR

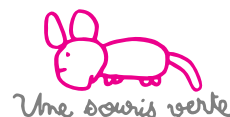
Notion de handicap, parentalité et diversité culturelle

- Les représentations collectives du handicap dans notre société, et leur construction dans le temps
- La prégnance culturelle dans les représentations du handicap
- Le concept de parentalité en France
- Les pratiques parentales à l'épreuve des cultures, et leurs variabilités

DEUXIÈME JOUR

Accompagner la parentalité et les familles en contexte pluriculturel

- L'impact de la survenue du handicap sur les processus de parentalité
- Handicap de l'enfant et parcours migratoire
- Accompagner les familles : la perspective culturelle



RÉF. B14

PUBLIC

Tous les professionnels du social, du médico-social, de la santé, de l'enseignement et de la petite enfance accompagnant des enfants et des adolescents en situation de handicap

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Judicaëlle Brioir
Directrice de l'association Une Souris Verte, éducatrice de jeunes enfants et art-thérapeute

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Brainstorming, apports théoriques présentés de manière interactive, vidéos, témoignages et partages d'expériences à partir de situations concrètes

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

► Formation uniquement en intra (nous consulter)



ÉVALUATIONS ET OUTILS PROFESSIONNELS

Écrire en facile à lire et à comprendre (FALC)

CONTEXTE

Le facile à lire et à comprendre (FALC) est une méthode qui a pour but de retranscrire des informations en un langage simplifié, compréhensible par tous, selon des règles européennes établies.

Le FALC est une véritable ressource pour les établissements et services médico-sociaux, soucieux de rendre accessibles les informations destinées aux personnes accompagnées et à leurs proches.

Le FALC est adapté à différents publics : personnes en situation de handicap mental, dyslexiques, malvoyantes, âgées ou maîtrisant mal le français...

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les bonnes pratiques et conditions pour développer les outils FALC au sein de son établissement
- Mettre en œuvre la méthode FALC pour favoriser l'accessibilité à l'information et soutenir le développement de l'autonomie des personnes

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Apports théoriques concernant la méthode FALC et ses enjeux
- Présentation des règles européennes du FALC
- La méthodologie d'écriture
- Mise en pratique sous forme d'ateliers d'écriture

DEUXIÈME JOUR

- Mise en pratique à partir de documents professionnels des participants
- Évaluer l'accessibilité d'un document FALC au moyen d'une grille, et le valider
- Mettre en place un plan d'action pour développer le FALC au sein de son établissement



RÉF. B12

PUBLIC

Tous les professionnels souhaitant développer la méthode FALC afin de rendre accessible l'information

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Marie-José Ribeiro
Conceptrice et transcriptrice de documents FALC, formatrice Accessibilité, co-fondatrice d'Accessi'Com (agence labellisée « Marque FALC »)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques, exercices pratiques, échanges et discussions, mises en situation, documents illustrés

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- 6 à 12 participants
- Strasbourg 6 et 7 juin 2024
- 620 €/personne

Mettre en œuvre des pratiques de coordination

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, les textes réglementaires et les politiques publiques mettent en avant la nécessaire coordination des professionnels au profit des personnes accompagnées.

Au travers de ce changement de paradigme, il ne s'agit pas de réformer toutes les pratiques professionnelles, mais bien de les percevoir et de les construire davantage « en lien » les unes avec les autres.

La coordination des intervenants et des interventions a pour enjeu d'assurer un accompagnement de la personne sans rupture, en partant de ses aspirations et projets, afin qu'elle ne soit pas dépossédée de sa capacité à agir sur sa propre existence.

OBJECTIFS

- Connaître les nouvelles dynamiques de l'accompagnement social et médico-social en lien avec l'évolution des politiques publiques
- Comprendre les enjeux et les effets de la transformation de l'offre des ESSMS et des pratiques, pour les personnes accompagnées et les professionnels
- Découvrir des outils permettant la mise en œuvre de la coordination
- Approfondir ses connaissances sur le sujet de l'autodétermination des personnes accompagnées

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Définition de la fonction de coordination et de la notion de parcours
- Cadre législatif et contexte de la mise en œuvre de ces nouvelles dynamiques
- Effets de la transformation de l'offre et des pratiques d'accompagnement, pour les personnes accompagnées
- Enjeux, perspectives et esquisse d'un nouveau positionnement professionnel, en lien avec la fonction de coordination
- Mises en situation

DEUXIÈME JOUR

- Comment conjuguer la posture professionnelle d'accompagnement et la recherche de la participation de la personne ?
- Les outils favorisant le travail en réseau et en partenariat ; repérage et cartographie des acteurs-clés à proximité du lieu de vie de la personne
- La posture professionnelle dans un travail de partenariat : négociation, défense des droits, collaboration avec les différents acteurs



RÉF. B13

PUBLIC

Tous les professionnels de l'accompagnement social et médico-social, exerçant des missions de coordination

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Laure Couty
Dirigeante et formatrice d'inclusion, fondatrice de l'entreprise CAP!

MOYENS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint, apports d'éléments théoriques et pratiques, exercices, mises en situation

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Colmar
11 et 12 mars 2024
- 560€/personne

La démarche éthique en établissement

CONTEXTE

L'éthique s'inscrit dans de nombreux domaines : la politique, les médias, les sciences, mais aussi l'accompagnement social et médico-social. Dans notre secteur, la réflexion éthique est fondée par la vulnérabilité des personnes prises en charge et par la complexité des interventions éducatives et thérapeutiques, confrontées aux limites inhérentes à l'action et aux tensions irréductibles telles que :

- Autonomie et protection des personnes
- Individualisation de la prise en charge et vie institutionnelle
- Exercice de la citoyenneté et mise en œuvre de mesures contraintes

Le questionnement éthique prend tout son sens au regard des objectifs que se fixent les établissements sociaux et médico-sociaux pour une prise en charge holistique, dans le respect du sujet, et sous l'influence d'une réglementation toujours plus prégnante. Alors, pour engager une démarche éthique d'établissement ou d'association, et surtout pour qu'elle soit productive de sens et d'amélioration de la pratique professionnelle, il est vivement souhaitable d'éclaircir la notion d'éthique et d'appréhender quelques repères et préconisations.

OBJECTIFS

- Proposer un regard éclairé et quelques repères et préconisations permettant la promotion du questionnement éthique dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Se former à la démarche éthique

PROGRAMME

L'éthique, de quoi s'agit-il ?

- Éthique et morale
- La sagesse pratique selon Paul Ricoeur

La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles

- Pourquoi une telle démarche ?
- Quels liens entre l'éthique et la bonne pratique, la qualité, la bientraitance, la réglementation, la déontologie...

La démarche éthique en établissement

- Comment mettre en œuvre une réflexion éthique ?
- Quelles modalités concrètes ?
- Quelle évaluation de la démarche ?
- Le rôle de chacun dans la démarche éthique

RÉF. B07

PUBLIC

Tous les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Philippe Jakob
Membre du directoire de la
Fondation internationale Adèle de
Glaubitz

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, vidéo
projection, analyse de cas
concrets

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour, soit 7 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Strasbourg 21 novembre 2024
- 380€/personne

Améliorer les écrits professionnels

CONTEXTE

Les professionnels du champ médico-social, social ou sanitaire doivent constamment faire face à de nouvelles exigences dans leurs actes d'écriture. Augmentation des supports écrits dans les institutions, recherche constante de la qualité d'écriture, accès des personnes accompagnées aux informations les concernant, participation de celles-ci ou des familles dans l'élaboration de leur projet individualisé représentent quelques illustrations courantes.

OBJECTIFS

- Clarifier l'environnement professionnel des écrits
- Analyser l'importance et les conséquences des écrits pour la personne accompagnée, l'institution et les professionnels
- Prendre en compte les fonctions des écrits
- Améliorer ses capacités à l'écrit

PROGRAMME

PREMIER JOUR

L'environnement de l'écrit professionnel

- Retour sur les missions des institutions
- Incidences des lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005 sur les écrits, l'accès des usagers à leur dossier (contenu, modalités...), la responsabilité des établissements et des professionnels
- Analyse de la problématique des écrits dans le secteur médico-social, des outils préalables aux écrits (observation, échanges, grilles...), recherche des enjeux et attentes des destinataires

DEUXIÈME JOUR

Structurer sa pensée, structurer son écrit

- Présenter une cohérence, un argumentaire
- Rendre un écrit fiable
- Maîtriser un contenu, choisir les idées, les informations, présenter ses idées, se servir des écrits précédents
- Écrire et décrire pour être compris
- L'organisation des idées, la reformulation

TROISIÈME JOUR

Acquérir une méthodologie

- Prendre en compte les attentes des destinataires
- Rester neutre, se situer pour se protéger et protéger l'autre
- Méthodologie d'écriture : choix du support, du contenu, du type d'écriture...

RÉF. B06

PUBLIC

Toute personne réalisant des écrits professionnels dans le cadre de sa pratique

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Christophe Dégardin
Juriste en association des secteurs social et médico-social depuis 1994, Consultant formateur indépendant, Accompagnateur VAE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratique, diaporama, travaux individuels et en sous-groupes, implication des participants, possibilité de travailler un écrit proposé par un participant

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Strasbourg
11, 12 et 13 septembre 2024
- 690 €/personne



ÉVALUATIONS ET OUTILS PROFESSIONNELS

Maîtriser les dispositifs de **protection juridique et d'accompagnement social** au profit des personnes majeures

CONTEXTE

La loi du 5 mars 2007 «portant réforme de la protection juridique des majeurs» vise à rétablir la cohérence de la politique de soutien aux majeurs vulnérables qui ont besoin d'être juridiquement protégés et/ou socialement accompagnés, en modifiant à la fois le Code civil et le Code de l'action sociale et des familles.

Cette formation permet de faire le point sur l'application des dispositions, entrées en vigueur en janvier 2009 et des modifications intervenues ou à venir.

OBJECTIFS

- Intégrer les nouvelles dispositions issues de la loi du 5 mars 2007
- Analyser les différents régimes de protection (tutelle, curatelle) et les nouveaux dispositifs (MASP, MAJ)
- Comprendre les nouveaux contours de la protection de la personne

PROGRAMME

PREMIER JOUR

La définition des contours de la loi du 5 mars 2007

- Présentation de la loi du 5 mars 2007 et des interactions avec la loi du 2 janvier 2002
- Présentation des nouvelles mesures : la MASP, la MAJ
- Procédure d'ouverture d'une mesure de protection
- Typologie des mesures de protection
- Le mandat de protection future : ses modalités pratiques

DEUXIÈME JOUR

L'analyse des différents régimes de protection

- La mise en œuvre de la protection de la personne et le respect de sa volonté
- Les nouvelles pratiques liées à la mesure de protection
- La responsabilité des mandataires judiciaires
- Les droits des majeurs protégés et le rôle du mandataire à la protection juridique des majeurs
- L'information de la personne protégée : les obligations d'information en cours et en fin de mandat, la protection de la vie privée
- Le travail avec la famille ou l'entourage proche de la personne
- Les interactions avec d'autres services : les établissements d'accueil (EHPAD, Foyers), les structures de suivi...

RÉF. B08

PUBLIC

Toute personne souhaitant approfondir ou actualiser ses connaissances sur les mesures de protection

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Christophe Dégardin
Juriste en association des secteurs social et médico-social depuis 1994, Consultant formateur indépendant, Accompagnateur VAE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie centrée sur la pratique, remise d'un livret de formation favorisant la prise de notes et les échanges au sein du groupe

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Strasbourg
21 et 22 mars 2024
- 550 €/personne

Le signalement des situations préoccupantes : pratiques et enjeux professionnels

CONTEXTE

Selon les données actuelles, nécessite une information préoccupante, voire un signalement, toute situation dans laquelle une personne mineure ou âgée de plus de 18 ans voit sa santé ou sa sécurité compromise du fait de son âge, son état de santé physique et/ou mentale ou par ses conditions de vie.

Le repérage de ces situations n'apparaît pas évident compte tenu de la situation des personnes accompagnées, de leur choix, de leur contexte de vie, de l'existence d'un maillage, de nos propres représentations des situations de danger.

OBJECTIFS

- Distinguer l'information préoccupante du signalement
- Situer les rôles du conseil départemental, du parquet, de l'institution, du professionnel
- Apprécier les éléments constitutifs d'une information préoccupante ou d'un signalement
- Situer son action dans l'intérêt de la personne mineure ou majeure
- Prendre en compte l'environnement et l'intérêt de la personne accompagnée

PROGRAMME

Retour sur les notions d'information préoccupante, de signalement, de situation « complexe »

Brefs rappels du contexte juridique :

- Le rôle des services du conseil départemental (CRIP ou CRIPPAH), du parquet, de l'Agence régionale de santé Grand Est
- Le cadre pénal (obligation de signalement, absence de signalement, conséquences...)

Identification et repérages des facteurs de danger :

- Les différentes formes de maltraitance
- Les critères d'une situation complexe
- Le degré d'urgence

La posture professionnelle :

- Le travail d'observation et sa restitution, la recherche de neutralité
- La transmission des données recueillies en interne
- Le devenir des informations transmises, saisine ou pas des services du conseil départemental ou du parquet ?
- Les risques d'une « banalisation »
- Des repères en matière d'éthique professionnelle
- Les enjeux d'une information préoccupante ou d'un signalement
- L'information de la personne âgée ou d'un proche, le partage d'informations entre professionnels

RÉF. B09

PUBLIC

Tous les professionnels hospitaliers ou médico-sociaux en charge de l'accueil de mineurs, de personnes en situation de handicap ou âgées, de familles, de l'accompagnement et de l'orientation (personnels médicaux, paramédicaux, assistants de service social), professionnels amenés à repérer des situations d'urgence ou de danger

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Christophe Dégardin
Juriste en association des secteurs social et médico-social depuis 1994, Consultant formateur indépendant, Accompagnateur VAE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique, support PowerPoint, travaux individuels et en sous-groupes, implication des participants, possibilité de travailler un écrit proposé par un participant. Remise d'un livret individuel de formation

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour, soit 7 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Strasbourg 24 mai 2024
- 440 €/personne

Droits des jeunes accompagnés et de leurs représentants légaux

CONTEXTE

L'accompagnement quotidien des personnes s'articule autour de dispositifs mis en place par les lois du 2 Janvier 2002, ses décrets d'application, du 11 Février 2005, du 5 mars 2007, du 21 Juillet 2009 ainsi que des recommandations de bonnes pratiques que l'HAS publie régulièrement. Au-delà de ces textes, il est nécessaire pour chaque professionnel de s'approprier les enjeux et incidences pratiques de l'ensemble de ces dispositifs et d'apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes accompagnées ou de leurs représentants légaux.

OBJECTIFS

- Comprendre la place de la personne accompagnée et de son entourage
- Situer son action quotidienne dans le contexte législatif et réglementaire et dans le respect des droits des personnes accompagnées
- Améliorer les échanges d'information en équipe ou à destination de partenaires ou de réseaux

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Réactualisation des droits reconnus aux personnes accompagnées en établissement médico-social :

- Le respect de la dignité et de l'intégrité
- Le droit à la sécurité
- L'individualisation de la prise en charge et le respect du consentement éclairé
- L'accès à l'information relative à la prise en charge
- La participation au projet d'accueil et d'accompagnement de l'utilisateur
- La confidentialité des informations concernant l'utilisateur

L'articulation de ces droits et Place de l'entourage : déclinaison minorité / majorité Les outils favorisant la reconnaissance de ces droits, en lien avec la loi 2022-2

Focus sur le droit à l'accès à l'information relative à l'accompagnement :

- La constitution, l'informatisation et l'accès par les professionnels au dossier de la personne
- La demande d'une personne accompagnée ou d'un tuteur à consulter le dossier (modalités de mise en œuvre)
- La gestion des données médicales

DEUXIÈME JOUR

Focus sur le droit au respect de l'intimité et de la vie privée :

- Définition et clarification des concepts d'éthique, déontologie, secret professionnel, confidentialité, discrétion...
- Le secret professionnel
- Le partage de l'information entre les différents acteurs

L'individualisation de la prise en charge et le respect du consentement éclairé :

- La notion de consentement sur le plan juridique, les conditions de validité
- Le refus d'accompagnement et/ou de soins, les limites
- Le devoir de protection des parents à l'égard de leur enfant mineur. Quid des adultes ?
- Les droits des adultes et place de leurs parents, de leur entourage familial dans l'accompagnement proposé

NOUVEAU

RÉF. B15

PUBLIC

Tous les professionnels intervenant en structures ou services médico-sociaux auprès de mineurs et/ou d'adultes

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Christophe Dégardin

Juriste en association des secteurs social et médico-social depuis 1994, consultant formateur indépendant, accompagnateur VAE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation individuelles, en sous-groupes, remise d'un livret de formation, travaux à partir de référentiels (textes, recommandations, expériences)

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Colmar 4 et 5 décembre 2024
- 550 €/personne

POUR ALLER PLUS LOIN...

Cette formation peut être complétée par la formation B19 portant sur les dispositifs juridiques et d'accompagnement social de protection de la vulnérabilité. La formation B19 peut également se faire de manière indépendante, car elle ne demande aucun prérequis. Le programme détaillé de cette formation est consultable sur www.glaubit.fr/formation-continue

Le trauma complexe développemental et ses conséquences comportementales :

les comprendre pour changer les perceptions et les pratiques éducatives face aux enfants et aux familles de l'ASE et de la PJJ

CONTEXTE

Les violences intrafamiliales, les négligences graves, les drames familiaux précoces, comportent souvent une charge traumatique qui peut se manifester ensuite par des réactions et des comportements difficiles à évaluer et à accompagner. Cette formation, appuyée sur la clinique du trauma complexe développemental, veut outiller les professionnels de l'accompagnement quotidien.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les différents types d'attachement et mobiliser ses connaissances dans son rôle de donneur de soin (« caregiver »)
- Définir le trauma complexe et/ou développemental, pour engager un nouveau type de relation avec l'enfant ou le jeune accueilli
- Identifier les situations de traumas, au moyen d'outils, à partir de la description de la souffrance de l'enfance, au regard des compétences parentales et environnementales disponibles
- Comprendre l'impact de ces situations sur le développement de l'enfant et de l'adolescent, et savoir faire le lien entre maltraitements et handicap
- Repérer et soutenir les ressources des enfants et adolescents, en fonction des caractéristiques de l'avancée de leur développement
- Expérimenter des outils de compréhension des besoins, de régulation émotionnelle, de construction d'un cadre sécurisant et apaisant, dans une organisation et un engagement « sensibles »
- Connaître et se prémunir des effets négatifs de ces situations pour les professionnels

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- **Bloc 1 :** Connaissance des notions de base : neurosciences et développement, maltraitance, attachement, trauma
- **Bloc 2 :** Conséquences du trauma complexe et/ou développemental
- **Bloc 3 :** Sens et raison d'être des comportements adaptatifs de survie

DEUXIÈME JOUR

- **Bloc 4 :** Initiation au repérage et à l'évaluation de la souffrance infantile au regard des compétences parentales disponibles et mobilisables. Identification des situations de danger
- **Bloc 5 :** Approches pratiques et accompagnement quotidien. Le travail interdisciplinaire nécessaire
- **Bloc 6 :** Comprendre et prévenir les effets négatifs sur les professionnels

NOUVEAU

RÉF. B17

PUBLIC

Tous les professionnels de l'accompagnement et du soin, encadrement intermédiaire et de direction, psychologues
Cette formation peut également intéresser des professionnels du champ du handicap, notamment ceux des ITEP.

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Claude Volkmar
Psychologue clinicien en Protection de l'Enfance durant 20 ans, sociologue des organisations

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, travail en petits groupes autour de situations cliniques, démarche participative et co-constructive

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Colmar
- 21 et 22 mars 2024
- 610 €/personne

Conduire un entretien individuel ou familial dans une perspective systémique

NOUVEAU

RÉF. B16

CONTEXTE

Les professionnels du secteur social et médico-social sont amenés à réaliser des entretiens qui peuvent aussi bien concerner les personnes accompagnées que leur famille. L'apport d'outils et de techniques spécifiques contribuent à la mise en place d'entretiens de qualité.

La formation proposée développe une approche systémique et intégrative, alliant les apports éthiques et pragmatiques.

OBJECTIFS

- Appréhender les différents types d'entretien
- Savoir repérer et construire le cadre de l'entretien, les techniques adaptées
- Savoir identifier et tenir les objectifs de l'entretien
- Travailler la place de l'intervenant en situation d'entretien
- Avoir les moyens de gérer les émotions susceptibles de surgir lors d'un entretien
- Maîtriser le cadre de l'entretien dans son fonctionnement et sa formalisation

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Intervention en entretien : socle théorique et pratique
- Spécificités de l'entretien mené dans le cadre de l'élaboration et du suivi du projet personnalisé d'accompagnement

DEUXIÈME JOUR

- Module pratique
- Consolidation et développement de la pratique par un entraînement aux techniques et postures adaptées aux différents contextes de conduites d'entretiens

PUBLIC

Tous les professionnels socio-éducatifs, sociaux et du soin devant mener des entretiens individuels avec des usagers, leur entourage, et d'autres professionnels ou partenaires institutionnels. Cette formation ne s'adresse pas aux thérapeutes et psychologues

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Claude Volkmar
Psychologue clinicien en Protection de l'Enfance durant 20 ans, sociologue des organisations

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Dynamique participative, apports théoriques, études de cas, mises en situation, expériences de terrain, analyse réflexive de situations individuelles et familiales et jeux de rôles

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Colmar 16 et 17 mai 2024
- 610€/personne

L'évaluation des compétences parentales en protection de l'enfance

CONTEXTE

L'évaluation des compétences parentales permet de définir les objectifs et les actions en prévention et en cours de mesure pour l'accompagnement de l'enfant, de ses parents ou caregivers, en prenant en compte le système dont ils font partie. Cette formation s'adresse aux professionnels de la protection de l'enfance désirant découvrir un modèle compréhensif de l'évaluation et du diagnostic des fonctions parentales.

OBJECTIFS

Comprendre le cadre théorique et pratique qui soutient une méthodologie évaluative précise et spécifique des compétences parentales :

- Savoir utiliser dans différents contextes une méthodologie spécifique d'évaluation des compétences parentales
- Connaître les savoir-faire pratiques d'observation, d'analyse et de caractérisation liés à l'évaluation
- Savoir adopter les postures techniques et éthiques adéquates dans l'ensemble du processus d'évaluation, notamment en termes de communication bienveillante
- Prendre conscience du rôle de l'évaluateur dans l'entraînement technique et relationnel basé sur le paradigme de la bientraitance
- Savoir travailler sur soi pour contrôler les processus d'identification

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Le paradigme des compétences parentales
- La notion de parentalité sociale
- Typologie des défaillances des compétences parentales
- La notion d'indicateur
- Les outils et les domaines d'évaluation des compétences parentales

DEUXIÈME JOUR

L'évaluation des capacités parentales fondamentales :

- Évaluation du modèle d'attachement adulte et de la qualité des relations
- Évaluation de l'empathie
- Évaluation de la capacité de mentalisation

L'évaluation des habiletés parentales :

- Évaluation des habiletés parentales à satisfaire les besoins de l'enfant
- Évaluation de la plasticité

TROISIÈME JOUR

- L'évaluation des contextes sociaux, économiques et culturels qui influencent la parentalité
- L'évaluation des ressources et soutiens des réseaux familiaux et sociaux
- L'évaluation des facteurs de stress intrafamilial
- L'évaluation de l'impact de l'immigration sur l'exercice de la parentalité sociale

NOUVEAU

RÉF. B18

PUBLIC

Tous les professionnels socio-éducatifs et du soin en protection de l'enfance

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Claude Volkmar
Psychologue clinicien en Protection de l'Enfance durant 20 ans, sociologue des organisations

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, apports d'outils évaluatifs, études de cas

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Colmar
17, 18 et 19 avril 2024
- 750 €/personne

HANDICAPS ET ACCOMPAGNEMENTS

- C30 ► Déficience intellectuelle : les répercussions sur les apprentissages • P. 37
- C28 ► De la déficience intellectuelle aux déficiences intellectuelles :
pour un accompagnement global et personnalisé • P. 38
- C27 ► Apprendre la gestion des troubles du comportement : comprendre,
prévenir et accompagner un individu en situation de crise • P. 39
- C26 ► Polyhandicap : comprendre pour mieux accompagner • P. 40
- C03 ► Épilepsie et troubles associés : comprendre et accompagner
les enfants et adultes en situation de handicap complexe ou rare • P. 41
- C08 ► L'accompagnement au quotidien de la personne déficiente visuelle • P. 42
- C09 ► Apprendre la langue des signes française (LSF)
Module 1 - Niveau A1.1 • P. 43
- C05 ► Handicap psychique : quelles attitudes adopter face
à ses manifestations ? • P. 44
- C29 ► Approche des troubles psychiques chez l'adulte et perspectives
d'accompagnement • P. 45
- C24 ► Comprendre la personne handicapée vieillissante pour une meilleure prise
en charge au quotidien dans l'institution • P. 46



Déficience intellectuelle :

les répercussions sur les apprentissages

CONTEXTE

De nombreux enfants accueillis au sein des établissements et services médico-sociaux présentent une déficience intellectuelle (DI) et/ou des troubles «Dys» (troubles spécifiques des apprentissages).

Pour chacun, le degré de difficulté est divers, et les répercussions sur les apprentissages scolaires sont variées.

Une meilleure compréhension de ces troubles permet de mieux accompagner les enfants, et d'adapter les démarches et outils pédagogiques, en tenant compte de la spécificité de leur profil cognitif.

OBJECTIFS

- Comprendre les profils cognitifs particuliers des enfants avec DI et/ou troubles «Dys»
- Adapter des outils et d'identifier les moyens de compensation nécessaires pour favoriser les apprentissages scolaires
- Proposer aux enfants des activités et des exercices tenant compte des spécificités de la déficience intellectuelle
- Spécifier les besoins singuliers des enfants dans leur projet d'accompagnement

PROGRAMME

- Définition de la DI et des différents types de DI
- La démarche de diagnostic : contexte et outils d'évaluation, différence entre DI et troubles «Dys»
- L'impact de la déficience intellectuelle sur les différentes dimensions de vie de l'enfant (autonomie au quotidien, relations sociales...) ainsi que sur les apprentissages
- Cibler un accompagnement spécifique : identification des besoins éducatifs particuliers, outils d'adaptation et compensation

RÉF. C30

PUBLIC

Éducateurs et enseignants intervenant auprès d'enfants et d'adolescents en situation de handicap (déficience intellectuelle et/ou troubles Dys)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

- Tamara Mathis
Neuropsychologue
- Anne Baumert
Enseignante spécialisée
Institut Saint-Joseph, Association Adèle de Glaubitz

MOYENS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint, apports théoriques, présentation d'outils, échanges d'expériences

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour, soit 7 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Colmar 27 mai 2024
- 390 €/personne



HANDICAPS ET ACCOMPAGNEMENTS

De la déficience intellectuelle aux déficiences intellectuelles : pour un accompagnement global et personnalisé

CONTEXTE

Parmi l'ensemble des diagnostics présentés par les enfants et les adultes accueillis en établissement médico-social, la déficience intellectuelle est l'affection la plus fréquente. Pour autant, et au-delà d'un simple diagnostic commun, la déficience intellectuelle est un phénomène complexe et polymorphe, dont il est nécessaire de comprendre les enjeux et caractéristiques afin de proposer un accompagnement porteur de sens.

OBJECTIFS

- Développer et consolider les connaissances théoriques sur la déficience intellectuelle (DI)
- Comprendre les répercussions de la DI sur le fonctionnement de la personne
- Se familiariser avec les troubles associés à la DI
- Proposer des accompagnements adaptés
- Découvrir des outils d'analyse et d'évaluation

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Approche théorique de la déficience intellectuelle (DI) : entre histoire et définitions conceptuelles, évaluation et critères diagnostiques
- Une approche plurielle de la DI : une question d'étiologie, la notion de sévérité
- Les manifestations de la DI : conséquences cliniques, cognitives, socio-communicationnelles, fonctionnelles et psychoaffectives

DEUXIÈME JOUR

- Les troubles associés à la DI et leurs conséquences ; focus sur les troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- Les pistes d'accompagnement de la DI : apporter du soutien à l'entourage, garder une vigilance somatique, le nursing comme base d'accompagnement, adapter l'environnement, proposer des activités adaptées
- Point sur les comportements-défis

RÉF. C28

PUBLIC

Tous les professionnels en relation avec des enfants, des adolescents ou des adultes présentant une déficience intellectuelle

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Aurélien Stinner
Psychologue spécialisée
en psychologie clinique du
développement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, supports
PowerPoint, ateliers pratiques,
partages d'outils

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Colmar 20 et 21 mai 2024
- 500 €/personne

Apprendre la gestion des troubles du comportement : comprendre, prévenir et accompagner un individu en situation de crise

CONTEXTE

Depuis une vingtaine d'années, nous observons une hausse des troubles du comportement, qu'il y ait un handicap ou non et ce quel que soit l'environnement : dans les écoles, les institutions, les organismes de santé et de soin, ou encore à domicile.

La plupart du temps, les professionnels ne sont pas formés et n'ont pas été préparés à faire face à ce type de comportement, et par conséquent ne savent pas comment agir de manière adaptée.

OBJECTIFS

- Comprendre la signification d'un trouble du comportement et réaliser une analyse fonctionnelle descriptive
- Savoir repérer et appliquer les bonnes stratégies pour prévenir et anticiper un trouble du comportement, comment l'éviter ou le minimiser
- Savoir accompagner un individu en sortant de crise, pour l'aider à retrouver une dynamique de comportement stable et adaptée

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Définition d'un trouble du comportement

Les contingences à 4 termes : schéma ABC, repérer les antécédents et les conséquences

L'analyse fonctionnelle (AF) descriptive

- Comment mener une AF et quand
- Les 4 fonctions d'un comportement
- Prévention et intervention
- Mise en place d'un Plan d'Intervention Comportemental
- Présentation d'outils : grilles ABC, scatterplots, BIP

DEUXIÈME JOUR

Le cycle de la crise

- Comment repérer une crise en devenir, quels signes précurseurs ?
- Les 4 phases dans une crise
- Analyse des différents signes précurseurs dans chaque phase

La prévention

- Pourquoi agir en prévention pour agir sur les troubles du comportement ?
- Comment agir en prévention : quelles sont les stratégies efficaces ?

Le désamorçage des comportements précurseurs de la crise

TROISIÈME JOUR

Gestion d'un trouble du comportement ou de la crise

- Sortir de la crise
- Accompagner le retour au calme

Cas cliniques avec supports vidéos :

- Quelle analyse peut-on faire de ces différentes situations,
- Quelles sont les erreurs commises, les points de vigilance ?
- Quels conseils et préconisations apporter ?

RÉF. C27

PUBLIC

Tous les professionnels travaillant au contact de personnes, enfants et/ou adultes, présentant des troubles du comportement (avec ou sans handicap)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Émilie Lothaire
Psychologue comportementaliste et instructrice PCM (gestion de crise professionnelle)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports PowerPoint, quiz, vidéos et cas cliniques

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Colmar
18, 19 et 20 novembre 2024
- 620€/personne

Polyhandicap :

comprendre pour mieux accompagner

CONTEXTE

Accompagner une personne en situation de polyhandicap demande un savoir-faire et un savoir-être particulier. La première rencontre peut s'avérer singulière au vu de l'altération des capacités motrices, perceptives et cognitives, entraînant une grande vulnérabilité tant sur le plan physique, psychique que social des personnes.

Comment accompagner au plus juste une personne qui dispose d'une communication verbale très restreinte ? Comment ajuster l'accompagnement à ses besoins ?

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques sur le polyhandicap et ses spécificités
- Repérer les besoins des personnes pour mieux les accompagner
- Savoir personnaliser les modalités d'accompagnement et les inscrire dans un projet personnalisé
- Analyser l'origine d'un trouble du comportement et disposer de pistes de réflexion pour tenter d'y répondre

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Définition du concept de polyhandicap, particularités au niveau de la cognition, de la communication, de la sensorialité
- Les fondamentaux de l'accompagnement : vigilance somatique, actes de la vie quotidienne, approches éducatives, aménagement de l'environnement, activités, temps de transition

DEUXIÈME JOUR

- Identifier les troubles du comportement d'une personne polyhandicapée, anticiper les crises et savoir y répondre
- Prendre en compte la singularité de la personne polyhandicapée, verbale ou non verbale, pour construire le projet personnalisé
- Impulser une dynamique d'équipe autour du projet de la personne polyhandicapée : homogénéité des pratiques, transmissions écrites et orales...
- Co-construire le projet de la personne polyhandicapée, en lien étroit avec la famille et/ou les représentants légaux
- Ajuster sa posture professionnelle et identifier les savoir-être nécessaires à la prise en charge de la personne, dans une logique de bientraitance

RÉF. C26

PUBLIC

Tous les professionnels travaillant auprès de personnes polyhandicapées

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Jade Ruolt
Psychologue du développement exerçant en ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Contenus théoriques (diaporama), échanges entre participants, mises en situation

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Strasbourg 1^{er} et 2 octobre 2024
- 520 €/personne

Épilepsie et troubles associés : comprendre et accompagner les enfants et adultes en situation de handicap complexe ou rare

CONTEXTE

L'épilepsie est une maladie chronique touchant une personne sur cinq en ESMS (plus de 50 % en MAS), que ces personnes aient un handicap mental, des troubles du spectre de l'autisme, un polyhandicap ou une IMC (Infirmité Motrice Cérébrale). Mais ce n'est pas seulement une maladie à soigner ! Source de déficiences, ou associée à d'autres déficiences, l'épilepsie crée un handicap à prendre en compte. L'épilepsie nécessite un accompagnement médico-social adapté, présenté dans le cadre de cette formation.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances théoriques sur :

- L'épilepsie, le handicap lié à l'épilepsie, les comorbidités
- L'hygiène de vie des personnes épileptiques
- Les aides et prestations mobilisables

Développer des compétences d'écoute et d'accompagnement :

- Comprendre l'épilepsie de la personne, ses difficultés, celles de ses proches
- Aider à exprimer ses attentes, conseiller, adapter son projet (épilepsie et compétences)

Savoir mettre en œuvre des compétences techniques :

- Protéger en cas de crise, savoir quand alerter les secours, rendre compte
- Connaître les risques, les diminuer par des adaptations matérielles et humaines

PROGRAMME

PREMIER JOUR

L'épilepsie, les différents types de crises :

- Que faire en cas de crise et après la crise
- Connaître les risques

Hygiène de vie, observance du traitement, suivi médical

Handicap provoqué par l'épilepsie active / sévère

Impact sur le développement, le vieillissement

Épilepsie et troubles du neurodéveloppement associés

Comorbidités psychiques, CNEP

Vécu de la crise

DEUXIÈME JOUR

Une maladie handicapante, gérer les risques, mobiliser les compétences :

- Adaptations matérielles et humaines, matériel spécifique
- Sécurité / autonomie, intimité ; attentes et craintes des familles
- Hospitalisation d'urgence, mortalité, morbidité, diminuer les risques

L'épilepsie, ce n'est pas que la crise :

- Vivre avec, en parler
- Estime de soi et soins du corps. Impact sur les autres soins
- Préparer un séjour hors établissement, un voyage lointain

Des ressources



RÉF. C03

PUBLIC

Tous les professionnels travaillant auprès de personnes en situation de handicap avec épilepsie (enfants, adolescents, adultes)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

- **Françoise Thomas-Violettes**
Expert EFAPPE épilepsies sévères, Présidente du Conseil d'Orientation du FAM pour épileptiques sévères les 4 Jardins (38)
- **Bernard Thomas**
Secrétaire EFAPPE épilepsies sévères et directeur général EPIPAIR formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, diaporama, vidéos, exemples pratiques, échanges, exercices et jeux, quiz, démonstration de matériel, bibliographie et ressources

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 20 participants
- Strasbourg 16 et 17 mai 2024
- 750 €/personne



HANDICAPS ET ACCOMPAGNEMENTS

L'accompagnement au quotidien de la **personne déficiente visuelle**

CONTEXTE

Chaque personne déficiente visuelle doit être en mesure de communiquer avec son entourage. Entrer dans un réel échange requiert une bonne connaissance du handicap et de son impact sur le développement de la personne. Accueillir, guider et comprendre une personne aveugle ou déficiente visuelle nécessitent une adaptation des modes de relation ou de contact.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances sur la déficience visuelle afin de :
 - Comprendre le handicap, ses répercussions sur la personne
 - Faciliter l'accompagnement des personnes et l'intégration dans leur environnement
- Être en mesure de répondre aux besoins des personnes déficientes visuelles dans les actes de la vie quotidienne, la locomotion...

PROGRAMME

- Définition de la cécité et de la malvoyance
- Expérimentation sous lunettes de simulation
- Illustration à l'aide d'une vidéo
- Repères dans l'organisation du quotidien d'une personne déficiente visuelle

RÉF. C08

PUBLIC

Tous les professionnels en relation avec des personnes déficientes visuelles

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Christine Hoffmann
Orthoptiste basse-vision, DU
« Techniques de compensation du handicap visuel »
Centre Louis Braille pour jeunes déficients visuels,
Association Adèle de Glaubitz

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, diaporama, ateliers pratiques, projection de film, échanges

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour, soit 7 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Strasbourg 14 mars 2024
- 350€/personne

Apprendre la langue des signes française (LSF)

Module 1 - Niveau A1.1

CONTEXTE

La langue des signes française (LSF) est une langue gestuo-visuelle utilisée par les personnes sourdes pour communiquer. La LSF est une langue à part entière et un des piliers de l'identité de la culture sourde.

OBJECTIFS

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples
- Se présenter ou présenter quelqu'un, y compris en utilisant l'alphabet manuel
- Poser à une personne des questions le concernant et répondre aux mêmes types de questions
- Communiquer de façon simple si l'interlocuteur signe lentement et distinctement et se montre coopératif

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Découvrir la LSF : sensibilisation, les règles en formation...
- Se saluer : les salutations, les usages, la politesse
- Décrire les objets : les différentes formes, les nombres, les couleurs

DEUXIÈME JOUR

- Faire quelque chose : quoi ?
- Se présenter : dactylographie, qui ?, suite nombre, quand ?

TROISIÈME JOUR

- Décrire simplement et raconter sa journée : emploi du temps, heures, jours de la semaine / activités de la journée
- Évaluation formative et bilan, compétences évaluées :
 - S'exprimer en LSF (EXC) : raconter sa journée
 - Prendre part à une conversation avec le formateur (PPC) : se présenter

POUR ALLER PLUS LOIN...

Cette formation peut être complétée par deux autres modules afin d'acquérir les bases lexicales et structurales de la LSF. **Le module 2 (C10)** développe la compréhension, l'expression et les activités de communication. **Le module 3 (C11)** est axé sur la vie quotidienne. Les programmes détaillés de ces modules complémentaires sont consultables sur www.glaubitz.fr/formation-continue



RÉF. C09

PUBLIC

Tous les professionnels en relation avec des personnes déficientes auditives

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Formateur en LSF Com'signes Grand Est

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation entièrement dispensée en langue des signes française (LSF). Approche immersive interactive et participative s'appuyant sur des supports visuels créés pour l'apprentissage de la langue des signes

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 10 participants
- Strasbourg
- 18, 19 et 20 mars 2024
- 650 €/personne

Handicap psychique : quelles attitudes adopter face à ses manifestations ?

CONTEXTE

L'évolution des prises en charge médicales, puis la loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, qui reconnaît le handicap psychique comme handicap à part entière, posent désormais la question de la vie sociale et des politiques d'insertion des personnes présentant des troubles psychiques.

Cependant, les professionnels qui sont confrontés au handicap psychique se retrouvent parfois très démunis ne sachant pas comment réagir.

OBJECTIFS

- Connaître les manifestations des troubles psychiques et leurs conséquences sur la relation à soi et aux autres
- Les appréhender et limiter les risques pour la personne et pour son environnement
- Apporter des réponses adaptées aux personnes concernées par le handicap psychique

PROGRAMME

Apports théoriques :

- Le handicap psychique c'est quoi ?
 - Définition du handicap psychique
 - Les manifestations du handicap
 - Les différentes pathologies
- Les conséquences des troubles psychiques pour le malade et pour son entourage

Apports pratiques :

- Présentation des attitudes et comportements à adopter face aux manifestations du handicap psychique



RÉF. C05

PUBLIC

Travailleurs sociaux, intervenants à domicile, collectifs de travail, directions des ressources humaines, employeurs, administrations et professionnels recevant du public...

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Stéphane Danvin
Directeur du pôle professionnel
apprentissage, Association
Marguerite Sinclair

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas, échanges d'expérience

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour, soit 7 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Mulhouse 4 avril 2024
- 350 €/personne

Approche des troubles psychiques chez l'adulte et perspectives d'accompagnement

CONTEXTE

L'accompagnement de personnes présentant des troubles psychiques s'ajoutant au handicap mental peut être complexe pour les professionnels des établissements médico-sociaux. Ils peuvent se sentir mal informés et/ou peu outillés pour leur proposer une prise en charge adaptée.

Par ailleurs, les secteurs sanitaire et médico-social sont de plus en plus amenés à se rencontrer et à articuler leurs interventions, ce qui nécessite le développement d'une connaissance réciproque et l'acceptation de cultures d'accompagnement différentes.

Ainsi, avoir des connaissances sur les troubles psychiques, et connaître les dispositifs et structures spécialisées mobilisables, permet aux professionnels de proposer un accompagnement adapté dans une logique de parcours.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances de base concernant la santé mentale et les troubles psychiques de l'adulte :

- ▶ Être en mesure de distinguer les grandes familles de pathologies associées aux troubles psychiques
- ▶ Identifier les conséquences de la maladie mentale et les ressources mobilisables par la personne
- ▶ Connaître le réseau en santé mentale et les possibilités de prise en charge dans le cadre de la compensation
- ▶ Articuler projet éducatif et projet de soin

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- ▶ Représentations et définitions de la santé mentale, de la souffrance psychique et de la maladie mentale
- ▶ Différenciation des troubles psychiques de l'adulte (troubles du comportement, troubles anxieux, psychose schizophrénique, psychose paranoïaque, troubles de l'humeur, troubles de la personnalité)
- ▶ Différences entre les troubles psychiques et déficiences associées (TDAH, déficience intellectuelle, troubles neurologiques...)

DEUXIÈME JOUR

- ▶ Les troubles psychiques dans le contexte médico-social : impacts dans le quotidien de la personne et aménagements possibles
- ▶ Les prises en charge spécifiques des troubles psychiques, le réseau en santé mentale et les dispositifs de droit commun
- ▶ Les spécificités du projet d'accompagnement de la personne ayant des troubles psychiques : travail avec la personne accompagnée, sa famille, les partenaires ; maillage entre projet de soin et projet éducatif
- ▶ Études de cas à partir de situations préparées et transmises en amont



RÉF. C29

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur social et médico-social

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Psychologue
Professionnel(le) d'établissement médico-social
Association Route Nouvelle Alsace

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthode participative, échanges d'expérience, supports textes, vidéos et diaporama

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- ▶ De 6 à 16 participants
- ▶ Strasbourg 4 et 5 avril 2024
- ▶ 750 €/personne

Comprendre la personne handicapée vieillissante pour une meilleure prise en charge au quotidien dans l'institution

CONTEXTE

Les professionnels éducatifs et/ou soignants, accompagnant au quotidien des personnes handicapées vieillissantes, se trouvent confrontés à différentes problématiques et n'ont pas toujours été préparés à cette prise en charge particulière.

Souvent à la recherche de pistes de travail, d'outils pour améliorer le quotidien des personnes, la formation apporte des réponses concrètes aux professionnels de terrain.

OBJECTIFS

- Adapter l'intervention des professionnels soignants et/ou éducatifs auprès des personnes handicapées vieillissantes
- Prendre en considération les aspects psychologiques liés au vieillissement
- Apporter les éléments nécessaires à l'amélioration de leur prise en charge

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Le handicap et ses répercussions au quotidien
- Les processus du vieillissement physiologique et psychologique
- Les bonnes pratiques de prévention et d'adaptation des professionnels au handicap
- Projet de soins, projet de vie, bientraitance
- Étude de situations vécues au quotidien

DEUXIÈME JOUR

- Place des professionnels dans l'accompagnement, en fonction des manifestations somatiques (atteinte des différents organes dans leur intégrité), ou psychiatriques (troubles du comportement et perte des repères, états confusionnels, démences)
- Jeux de rôle et mises en situation

TROISIÈME JOUR

- Douleur et souffrance, les grilles
- Les thérapies non médicamenteuses
- Application des grilles autour de situations vécues
- Bilan des 3 journées et débriefing

RÉF. C24

PUBLIC

Tous les professionnels éducatifs, soignants et paramédicaux

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Dr Samir Salman
Médecin titulaire du DU Autisme et troubles apparentés, auteur du livre « Snoezelen, une thérapie par les sens »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise de documents, ateliers pratiques, vidéos, échanges sur des situations vécues, évaluation des acquis de la formation

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Colmar 10, 11 et 12 avril 2024
- 590 €/personne

FORMEZ-VOUS AVEC DES PROFESSIONNELS D'HORIZONS DIFFÉRENTS...



... ET ENRICHISSEZ-VOUS DE L'ÉMULATION ET DU PARTAGE D'EXPÉRIENCES.

Notre enjeu, vous proposer avec des formateurs experts du terrain :

- ▶ un accueil de qualité
- ▶ une clarté des contenus
- ▶ des supports pédagogiques clés en main

*La certification qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**

NOS FORMATIONS SONT
DÉCLINABLES EN INTRA
> nous consulter

VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- D04 ► La parentalité des personnes en situation de handicap : regards croisés entre le parent, l'enfant et le professionnel • P. 49
- D10 ► Autodétermination et communication alternative améliorée (CAA) • P. 50
- D12 ► Permettre l'accès au sport et aux loisirs aux personnes autistes • P. 51
- D09 ► Accompagner la vie affective, intime et sexuelle : projet institutionnel et pédagogique • P. 52
- D11 ► Créer et animer des ateliers d'accompagnement à la vie affective, amoureuse et sexuelle • P. 53

La parentalité des personnes en situation de handicap : regards croisés entre le parent, l'enfant et le professionnel

CONTEXTE

L'adaptation de l'accueil et de l'accompagnement de parents ayant une déficience intellectuelle ou des troubles psychiques est aujourd'hui indispensable.

Pour cela, la compréhension et la prise en compte des variables influant sur leur parentalité sont un outil majeur pour le professionnel.

En lien avec nos expérimentations, nous vous proposons l'étude de perspectives innovantes d'accompagnement et de soutien à ces parents, ayant pour finalité la prise en compte des besoins de leurs enfants.

OBJECTIFS

- Connaître les spécificités du handicap pour mieux les appréhender
- Prendre connaissance du concept de parentalité et des étapes du processus
- Distinguer désir et projet d'enfant et les prendre en compte
- Identifier et comprendre l'impact du handicap sur les compétences parentales, sur l'enfant et ses besoins, et sur le professionnel (posture, représentations)
- Découvrir des outils de prévention pour la mise en place de facteurs de protection de l'enfant
- Développer des pistes de réflexion et d'accompagnement

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Le handicap mental et psychique : manifestations et caractéristiques

- Conséquences et impacts du handicap sur l'enfant et la famille
- Des besoins fondamentaux de la personne à la parentalité (concept et processus)
- Désir d'enfant – projet d'enfant – faire famille : comment prendre en compte ces besoins ?
- Droits de l'enfant et droits du parent : quel équilibre ?

DEUXIÈME JOUR

Stratégies d'accompagnement au regard de vignettes cliniques

- La place de la prévention
- Outils et pistes pour accompagner le lien parent-enfant, développer les habiletés parentales, définir les axes de progrès, accompagner la gestion des émotions
- La cohérence des professionnels au service de la famille
- Actions collectives : et si c'était une réponse pour tous ?



RÉF. D04

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur social et médico-social

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

- Élise Margraff
Cheffe de service parentalité
- Émeline Pascal
Intervenante parentalité LAEP
Capucine SASP 68, Association
Marguerite Sinclair

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Témoignages, supports théoriques, cas pratiques, vidéos, animations...

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 8 à 15 participants
- Colmar
23 et 24 mai 2024
- 590€/personne



VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Autodétermination et communication alternative améliorée (CAA)

CONTEXTE

Les enfants ou adultes accompagnés au sein des établissements peuvent être « non verbaux » ou dits « non communicants ». Cette absence de langage nécessite pour les professionnels d'adapter les moyens de communication.

La communication alternative améliorée (CAA) permet non seulement d'établir le dialogue entre les personnes accompagnées et leur entourage, mais également de comprendre et d'interpréter les comportements problème tels que les cris.

La CAA soutient également l'autodétermination des personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- Savoir repérer les capacités et compétences de communication des personnes accompagnées ; soutenir leur développement pour permettre l'expression des choix et désirs
- Favoriser l'autodétermination des personnes par la CAA
- Évaluer la pertinence de la proposition d'outils de CAA, et de la mise en place d'un plan de développement de la CAA au sein d'un établissement et avec la famille

PROGRAMME

- Communiquer : qu'est-ce que c'est, à quoi ça sert ?
- L'autodétermination : qu'est-ce que c'est, à quoi ça sert ?
- Nous sommes tous communicants, mais pas toujours bien outillés
- Favoriser la communication intentionnelle : communiquer lui et vous
- Pourquoi certaines personnes renoncent à communiquer et à s'autodéterminer, et comment lever les freins ?
- Favoriser l'autodétermination renforce le désir de communiquer, motive à développer la communication
- Tracer un chemin vers la communication « ensemble » : avec l'enfant ou l'adulte, avec ses aidants, avec les autres professionnels, entre résidents
- Construire un plan de développement de la CAA au sein d'un établissement : quel(s) objectif(s), quels outils, pour qui ?



RÉF. D10

PUBLIC

Tous Les professionnels intervenant auprès d'enfants ou adultes en situation de handicap non verbaux (ou peu verbaux)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Françoise Thomas-Vialettes
Expert EFAPPE épilepsies sévères et
Présidente d'EPIPAIR Formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exemples pratiques, diaporama, vidéos, échanges, exercices et jeux

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour, soit 7 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Strasbourg 15 mai 2024
- 480€/personne



VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Permettre l'accès au sport et aux loisirs aux personnes autistes

NOUVEAU

CONTEXTE

Les pratiques sportives sont fortement recommandées par les études scientifiques qui traitent du sujet.

Il s'agit de comprendre le fonctionnement des personnes autistes pour donner sens et adapter la pratique sportive et/ou organiser des sorties de loisir dans une perspective d'inclusion.

OBJECTIFS

- Comprendre les avantages liés à la pratique du sport et des loisirs
- Rappel sur le fonctionnement interne des personnes autistes
- Adapter la pratique sportive / les activités de loisir aux profils des personnes autistes
- Réagir aux comportements inadaptés

PROGRAMME

Définitions : clichés sur l'autisme et classifications internationales

Description des particularités des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA) :

Adapter la pratique sportive aux personnes autistes :

- Tenir compte du profil de la personne
- Structurer l'environnement
- Évaluer les objectifs

Organiser des loisirs pour les personnes autistes :

- Les apports du jeu pour les personnes autistes (fonctions exécutives, apprentissages sociaux, règles...)
- Les sorties culturelles

RÉF. D12

PUBLIC

Tous les professionnel(le)s qui accompagnent des personnes autistes

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Natacha Été

Formatrice, salariée du secteur médico-social, militante associative et personne autiste

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques par PowerPoint des vidéos, des analyses de cas, des ateliers pratiques et des discussions

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour, soit 7 heures

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Colmar 12 juin 2024
- 440 €/personne

Accompagner la vie affective, intime et sexuelle : projet institutionnel et pédagogique

CONTEXTE

Les réflexions et les questionnements des équipes sur l'accompagnement de la vie affective, intime et sexuelle (VAIS) sont nombreux. Les apports théoriques et pratiques en sexologie permettent de mieux comprendre les particularités de l'accompagnement dans ce domaine, en fonction des besoins spécifiques des personnes accueillies en établissement spécialisé.

OBJECTIFS

- Acquérir une plus grande aisance dans la façon d'accompagner la VAIS des personnes en situation de handicap ou dépendantes, avec ou sans troubles associés
- Questionner les pratiques professionnelles au quotidien
- Mettre en place des projets pédagogiques adaptés et spécifiques

Fruit de ce temps de formation, l'équipe de professionnels proposera des éléments en vue d'un cadre de référence institutionnel.

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Sensibilisation à cette problématique et élaboration d'un état des lieux par un groupe de professionnels :

- Mise à jour des représentations des professionnels impliqués
- Réflexion à partir des situations rencontrées
- Description critique des actions et fonctionnements actuels
- Repérage des atouts et des obstacles à l'évolution des pratiques au sein de l'établissement
- Présentation des textes internationaux et lois françaises en ce qui concerne spécifiquement la vie intime et sexuelle des personnes en situation de handicap et les professionnels qui les accompagnent

DEUXIÈME JOUR

Analyse de situations individuelles :

- Établir des collaborations et des liens avec des réseaux externes et déterminer des partenariats pertinents et efficaces au vu des besoins des personnes accompagnées
- Mise en pratique de l'accompagnement des personnes dans leur intimité, le partage des espaces intimes, la protection, le consentement et les prises de risques
- Formaliser la méthodologie permettant d'inclure les éléments de la vie intime dans l'élaboration des projets individualisés et/ou des écrits institutionnels

TROISIÈME JOUR

Formaliser les orientations servant de cadre de référence aux professionnels et déterminer l'accompagnement individuel et collectif correspondant aux besoins spécifiques des personnes accompagnées :

- Explorer les possibilités de protections, de contraception et la prévention des violences sexuelles
- Appréhender les méthodes favorisant le lien avec les familles tout en préservant l'intimité de la personne accueillie
- Formaliser et pratiquer les initiatives possibles en matière d'éducation
- S'initier à travailler sur le désir de parentalité et les projets de famille

RÉF. D09

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur médico-social : éducatif, soin, cadre de direction, et toutes structures enfants et adultes : handicap moteur, déficience intellectuelle, maladie psychique, handicap sensoriel, TSA...

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Sheila Warembourg
Diplômée en Sexologie et Santé Publique, Faculté de Médecine Lariboisière, Paris

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Animation et dynamique de groupe, documents techniques et supports vidéo, bibliographie de livres et articles, élaboration d'écrit groupal, modèles d'écrits institutionnels et de projets pédagogiques, outils pédagogiques adaptés

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours dont 2 consécutifs, soit 21 heures

SESSION

- Formation uniquement en intra (nous consulter)

Créer et animer des ateliers d'accompagnement à la vie affective, amoureuse et sexuelle

CONTEXTE

Ces dernières années, la reconnaissance du droit à une vie affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap dans les établissements médico-sociaux a progressé. Cet accompagnement nécessite de répondre aux interrogations éthiques et pratiques que le sujet soulève. Une approche positive, fondée sur le respect d'une vie sexuelle et affective, permet de changer de regard et d'améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances, construire et adapter des outils spécifiques en fonction du public accompagné
- Construire un projet d'accompagnement à la vie affective, intime et sexuelle (VAIS)
- Animer un atelier d'accompagnement VAIS

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Constat et échanges sur les pratiques actuellement mises en place
- Évaluation des besoins et des attentes des personnes accompagnées, des proches et des professionnels
- Découverte des outils pédagogiques (EVAAS, des femmes et des hommes, etc.)
- Écriture du projet : objectifs, organisation, mise en œuvre, suivi, évaluation
- Prise en compte de l'intimité, de la vie affective et sexuelle dans les écrits professionnels
- Recherche de partenariats extérieurs

DEUXIÈME JOUR

- Accompagner les personnes dans la connaissance de son corps et de son fonctionnement, de soi, de la vie affective
- Développer l'affirmation et la confiance en soi
- Les relations aux autres : amitié, amour (étapes, vie de couple) et sexualité
- La santé sexuelle (MST, contraception, hygiène, examens médicaux)
- Les orientations sexuelles
- Le cadre juridique : consentement, comportements sexuels interdits, abus sexuels, prévention

TROISIÈME JOUR

- Concevoir, animer et adapter un atelier : structure de la séance, contenu, matériel
- Rôle de l'animateur et conseils d'animation
- La boîte à outils des professionnels : passeport, cahier de l'animateur et cahier de la personne...
- Les situations sensibles
- Accompagner les couples
- Le partenariat avec les familles, les proches ou les responsables légaux
- Écrits professionnels et transmissions VAIS

RÉF. D11

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur médico-social

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Marion Kern
Psychologue clinicienne du développement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, pédagogie active, étude de cas et vidéos, remise du cahier des outils

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours dont 2 consécutifs, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Colmar
10, 11 et 18 octobre 2024
- 650 €/personne

ACCOMPAGNEMENTS ET APPROCHES SPÉCIALISÉS

NOS FORMATIONS SONT
DÉCLINABLES EN INTRA
> nous consulter

- E19 ► Intérêt de la psychologie positive pour favoriser le bien-être des usagers comme des professionnels • P. 55
- E29 ► Les compétences psychosociales (CPS) : une posture professionnelle au service des bénéficiaires • P. 56
- E37 ► Les compétences psychosociales à la lumière des neurosciences affectives et sociales : comment optimiser notre posture d'accompagnement ? • P. 57
- E38 ► La méditation de pleine conscience : outils et ressources pour accompagner les enfants et les adolescents • P. 58
- E39 ► La méditation de pleine conscience : outils et ressources pour accompagner les adultes et adultes âgés • P. 59
- E10 ► Psychoéducation des parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble du spectre de l'autisme • P. 60
- E34 ► Animer le programme de psychoéducation : agir pour communiquer avec mon enfant ayant un trouble développemental du langage (TDL) • P. 61
- E22 ► Initiation à la pédagogie Montessori dans le champ de l'action médico-sociale - Module 1 • P. 62
- E23 ► Initiation à la pédagogie Montessori dans le champ de l'action médico-sociale - Module 2 • P. 63
- E04 ► L'approche Snoezelen dans l'accompagnement des troubles du comportement de la personne présentant un handicap mental (associé ou non à un TSA) - Module 1 • P. 64
- E26 ► Approfondissement Snoezelen dans les troubles du comportement de la personne présentant un handicap mental (associé ou non à un TSA) - Module 2 • P. 65
- E02 ► La stimulation basale selon le Professeur A. Fröhlich : les fondamentaux • P. 66
- E03 ► La stimulation basale selon le Professeur A. Fröhlich : approfondissement en lien avec la pratique professionnelle • P. 67
- E40 ► Les médiations psychocorporelles pour une construction identitaire chez l'adolescent • P. 68
- E08 ► Troubles du spectre de l'autisme et alimentation • P. 69
- E05 ► Relation d'aide avec la médiation par le cheval • P. 70
- E15 ► Accompagner la fin de vie des personnes en situation de handicap • P. 71



ACCOMPAGNEMENTS ET APPROCHES SPÉCIALISÉS

Intérêt de la **psychologie positive** pour favoriser le bien-être des usagers comme des professionnels

CONTEXTE

Pour Martin Seligman, fondateur de la psychologie positive, cette discipline peut être utile pour chacun au quotidien en permettant la découverte des conditions et des processus qui contribuent à l'épanouissement ou à un fonctionnement optimal.

Après s'être longtemps intéressée aux dysfonctionnements et aux pathologies, la psychologie, dans ce courant, cherche à identifier les leviers de la santé et du bien-être. Souvent confondue avec le développement personnel, la psychologie positive s'appuie sur une démarche scientifique rigoureuse.

OBJECTIFS

- Connaître les déterminants du bien-être
- Expérimenter des pratiques de psychologie positive et de présence attentive
- Orienter son regard vers ses ressources personnelles et celles de son environnement

PROGRAMME

Chaque point théorique sera accompagné de pratiques de psychologie positive que les participants pourront s'approprier et reproduire

PREMIER JOUR

- Découvrir la psychologie positive
- Comprendre certains biais cognitifs
- Identifier ses forces de caractère et les identifier chez les usagers
- Intérêt et utilisation des émotions positives comme la gratitude

DEUXIÈME JOUR

- Pleine conscience et présence attentive
- Conditions d'émergence de la motivation
- Les déterminants du bien-être
- Prendre soin de soi

RÉF. E19

PUBLIC

Tout public

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Nadine Cotton

Psychologue de la prévention et promotion de la santé

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation expérientielle (gratitude, émotions positives, pleine conscience, etc) accompagnée de divers supports théoriques

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Colmar 20 et 21 mars 2024
- 670 €/personne

Les compétences psychosociales (CPS) : une posture professionnelle au service des bénéficiaires

CONTEXTE

Les compétences psychosociales (CPS) sont reconnues comme un déterminant majeur et générique de la santé globale. Les développer auprès des parents, des enfants ou des professionnels permet de renforcer les facteurs de protection et de promouvoir ainsi une meilleure santé mentale, physique et sociale.

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les effets du développement des CPS sur la santé globale, dans une optique de bien-être individuel et sociétal
- Expérimenter et développer ses propres CPS afin de mieux les transmettre au public bénéficiaire
- Être en capacité de choisir l'intervention la plus efficace dans une logique de financement et/ou de déploiement

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Origine et préconisation de l'OMS pour développer les compétences psychosociales (CPS)
- Utilité et impact des CPS sur la santé globale
- Expérimenter pour soi-même les compétences psychosociales **émotionnelles** (connaître et identifier les émotions)
- Exprimer ses émotions
- Réguler ses émotions et gérer son stress

DEUXIÈME JOUR

- Critères d'efficacité des interventions CPS et intervention fondée sur le paradigme des données probantes
- Présentation de matériel et de programmes visant à développer les CPS. Expérimenter pour soi-même les compétences psychosociales **cognitives** (s'autoévaluer positivement, savoir être en pleine conscience, savoir résoudre des problèmes, s'affirmer et résister à la pression sociale)

TROISIÈME JOUR

- Réflexion sur le développement et l'optimisation d'interventions ou de programmes visant le développement des CPS
- Étude des projets en cours au regard des critères d'efficacité et du contexte
- Expérimenter pour soi-même les compétences psychosociales **relationnelles** (communiquer de façon positive)
- Développer des relations positives
- S'affirmer et résister à la pression sociale



RÉF. E29

PUBLIC

Tous les professionnels de la santé, de l'éducation et du social

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Nadine Cotton
Psychologue de la prévention et promotion de la santé

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, pédagogie interactive avec ateliers expérientiels, livret du participant

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Strasbourg
17, 18 et 19 mars 2024
- 890 €/personne

Les compétences psychosociales à la lumière des neurosciences affectives et sociales : comment optimiser notre posture d'accompagnement ?

CONTEXTE

Les neurosciences affectives et sociales s'appuient sur l'étude du cerveau pour comprendre l'importance des compétences émotionnelles, de l'empathie et des capacités relationnelles dans le développement des enfants et des adolescents.

La recherche nous aide aussi à mieux comprendre les obstacles et les leviers de l'accompagnement pour un développement psychosocial harmonieux.

OBJECTIFS

- S'approprier les dernières découvertes en neurosciences affectives et sociales
- Connaître les rythmes du développement inné des compétences psychosociales (CPS) chez l'enfant et l'adolescent
- Connaître les intelligences sensibles et comprendre les obstacles au développement de l'empathie, de la régulation émotionnelle et de la collaboration
- Identifier les leviers d'actions pour mieux accompagner les personnes, et favoriser l'émergence des compétences émotionnelles et relationnelles, des comportements prosociaux
- Réfléchir à sa posture et à l'éthique de la relation en s'appuyant sur les éclairages conceptuels des recherches en neurosciences et en éthologie

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Le concept de «Neurosciences affectives et sociales» (NAS) : définition, résultats de la recherche et application pratique dans l'accompagnement des enfants et adolescents
- Le changement de paradigme sur les émotions, indispensables au discernement et à la prise de décision adaptée. La nécessité d'apprivoiser les émotions et de les réguler pour une meilleure compréhension des besoins et des motivations
- Les compétences émotionnelles et relationnelles : le continuum contagion, empathie (affective et cognitive), comportements prosociaux
- Le développement des CPS selon les âges : le cerveau et sa plasticité, la rencontre entre l'inné et l'acquis, l'impact des relations

DEUXIÈME JOUR

- Le développement des CPS selon les âges, suite
- Les répercussions des relations interpersonnelles sur le cerveau et le bien-être
- Les dispositions neurologiques à la collaboration et les biais qui nous empêchent de collaborer
- Le regard de l'éthologie
- La posture dans la rencontre : l'impact du stress psychique et de la surcharge cognitive sur le discernement du professionnel, l'écoute empathique

NOUVEAU

RÉF. E37

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Emmanuelle Decker
Docteure en Psychologie,
Psychologue, Sophrologue,
spécialisée dans les interventions basées sur la pleine conscience-Mindfulness et les champs de l'intelligence émotionnelle, spécialisée en dynamique des capacités humaines et conduites de santé

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Démarche pédagogique participative, supports : diaporama, vidéo, résumés écrits

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 14 participants
- Strasbourg 23 et 24 mai 2024
- 520 €/personne

La méditation de pleine conscience : outils et ressources pour accompagner les enfants et les adolescents

CONTEXTE

Les pratiques de méditation de pleine conscience (MPC) sont une ressource pour apaiser le stress, réguler la détresse émotionnelle ou les ruminations.

Elles facilitent l'épanouissement d'une tranquillité d'esprit, d'une attention calme et d'une qualité émotionnelle permettant de faire face aux défis qui accompagnent le développement des ressources vers une plus grande autonomie émotionnelle et relationnelle.

OBJECTIFS

- S'approprier et apprendre à transmettre des pratiques méditatives comme ressources au service de la relation de soin et d'accompagnement
- Comprendre les fondements et la construction d'une séance et/ou d'un programme de pratique méditative pour les enfants et adolescents
- Savoir proposer des pratiques courtes pour augmenter les ressources et la régulation émotionnelle en situation de stress
- Savoir proposer des techniques de soutien pour augmenter les forces, l'autonomie et la capacité à faire face
- Adapter les pratiques aux spécificités du public : handicaps, TDAH, TSA, etc.

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Les définitions de la méditation : historiquement, en clinique, en neurosciences
- Les fondements pratiques et théoriques de la MPC
- La régulation émotionnelle et l'impact des pratiques de méditation sur les processus psychiques
- Les séances, étapes et programmes adaptés aux enfants
- **Pratiques** : les ressources méditatives, en statique et dynamique : l'attention, la respiration, le corps

DEUXIÈME JOUR

- Les séances, étapes et programmes adaptés aux adolescents
- Résultats d'études cliniques et fondamentales en médecine, psychologie et psychologie sociale
- Adaptations aux troubles, handicaps, etc.
- **Pratiques** : les ressources méditatives, en statique et dynamique : apprivoiser les émotions, les ruminations, la douleur, les changements...

NOUVEAU

RÉF. E38

PUBLIC

Tous Les professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire, en lien avec des enfants et adolescents

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Emmanuelle Decker
Docteure en Psychologie,
Psychologue, Sophrologue,
spécialisée dans les interventions
basées sur la pleine conscience-
Mindfulness et les champs de
l'intelligence émotionnelle,
spécialisée en dynamique des
capacités humaines et conduites
de santé

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 14 participants
- Strasbourg
25 et 26 mars 2024
- 520 €/personne

La méditation de pleine conscience : outils et ressources pour accompagner les adultes et adultes âgés

CONTEXTE

Les pratiques de méditation de pleine conscience sont une ressource pour apaiser le stress, réguler la détresse émotionnelle ou les ruminations.

Elles facilitent le développement d'une tranquillité d'esprit, d'une attention calme et d'une qualité émotionnelle permettant de faire face aux douleurs, aux souffrances psychiques ou perturbations physiologiques, et d'apprivoiser les bouleversements, les changements et les deuils.

OBJECTIFS

- S'approprier et apprendre à transmettre des pratiques méditatives comme ressources au service de la relation de soin et d'accompagnement
- Comprendre les fondements et la construction d'une séance et/ou d'un programme de pratique méditative pour les adultes et adultes âgés
- Savoir proposer des pratiques courtes pour augmenter les ressources et la régulation émotionnelle en situation de stress
- Savoir proposer des techniques de soutien pour augmenter les forces, l'autonomie et la capacité à faire face
- Adapter les pratiques aux spécificités du public : handicaps, douleurs, déficit attentionnel, etc.

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Les définitions de la méditation : historiquement, en clinique, en neurosciences
- Les fondements pratiques et théoriques de la méditation de MPC
- La régulation émotionnelle et l'impact des pratiques de méditation sur les processus psychiques
- Les séances, étapes et programmes adaptés aux adultes
- **Pratiques** : les ressources méditatives, en statique et dynamique (l'attention, la respiration, le corps)

DEUXIÈME JOUR

- Les séances, étapes et programmes adaptés aux adultes âgés
- Résultats d'études cliniques et fondamentales en médecine, psychologie et psychologie sociale
- Adaptations aux spécificités : troubles, handicaps, bipolarité, dépression, etc.
- Stress, surcharge cognitive et burn out – vers l'équilibre émotionnel et physiologique
- Regagner la capacité à choisir : une réponse adaptée plutôt qu'une réaction automatique
- **Pratiques** : les ressources méditatives, en statique et dynamique (apprivoiser les émotions, les ruminations, les deuils, la douleur, les changements, la vieillesse, etc.)

NOUVEAU

RÉF. E39

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire, en lien avec des adultes ou adultes âgés

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Emmanuelle Decker
Docteure en Psychologie, Psychologue, Sophrologue, spécialisée dans les interventions basées sur la pleine conscience-Mindfulness et les champs de l'intelligence émotionnelle, spécialisée en dynamique des capacités humaines et conduites de santé

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Éclairages conceptuels : diaporama, fiches conceptuelles, audios de trames pratique - ateliers pratiques

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 14 participants
- Strasbourg 27 et 28 mars 2024
- 520€/personne

Psychoéducation des parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble du spectre de l'autisme

CONTEXTE

La psychoéducation des familles ayant un enfant avec un handicap est une intervention qui vise à informer l'entourage sur les manifestations du handicap et à promouvoir des capacités pour faire face aux défis du quotidien. Les parents sont amenés sur plusieurs séances, en groupe ou en individuel, à acquérir progressivement des connaissances et compétences pour favoriser le développement de leur enfant.

OBJECTIFS

À l'issue de la première journée, les participants seront capables de :

- Connaître les effets du handicap sur l'environnement familial
- Connaître les principes de base
- Réfléchir aux possibilités de proposer des interventions psychoéducatives au sein de l'institution

À l'issue de la deuxième journée, les participants seront capables de :

- Proposer une intervention psychoéducatrice à destination de groupes de parents d'enfants et d'adolescents avec une déficience intellectuelle moyenne à sévère associée ou non à un trouble du spectre de l'autisme

PROGRAMME

PREMIER JOUR

Apport théorique sur la psychoéducation des parents ayant un enfant avec un handicap

- Présentation des problématiques spécifiques (niveau de stress parental, symptômes dépressifs, qualité de vie) rencontrées par les parents ayant un enfant avec une déficience intellectuelle associée ou non à un trouble du spectre de l'autisme
- Définition et intérêt de la psychoéducation pour les familles
- Présentation des interventions psychoéducatives existantes pour les familles d'enfants et d'adolescents avec une déficience intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme
- Présentation des modalités de mise en place d'un programme de psychoéducation (nombre, durée et fréquence des séances, nombre de participants)
- Présentation des aspects organisationnels dans la mise en place d'un programme de psychoéducation (animateurs, documents à transmettre aux participants, budget)

DEUXIÈME JOUR

Présentation d'un programme de psychoéducation pour les parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble du spectre de l'autisme

- Le programme est constitué de 8 séances bimensuelles de 2h et de 2 rencontres individuelles
- Les fondements théoriques, les supports pédagogiques et les modalités d'animation de ce programme seront présentés au cours de la journée

1 DEMI JOURNÉE D'ACCOMPAGNEMENT

Avec la reprise des situations de chaque participant, en intra-établissement uniquement, date à convenir, nous consulter.

RÉF. E10

PUBLIC

Tous les professionnels en relation avec des enfants et adolescents ayant une déficience intellectuelle associée ou non à un trouble du spectre de l'autisme et leur famille

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Jennifer Ilg
Psychologue spécialisée en TCC, exerçant en institution et en libéral auprès des personnes ayant un TSA

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (diaporamas, documents remis aux participants) et exercices pratiques (exercices d'animation d'un groupe de psychoéducation, reprise des situations)

DURÉE DE LA FORMATION

- 2 jours, soit 14h ou
- 2 jours + 1 demi-journée d'accompagnement, possible à distance (en intra uniquement, nous consulter)

SESSION

- De 6 à 15 participants
- Strasbourg 21 et 22 mars 2024
- 550 €/personne

Animer le programme de psychoéducation : agir pour communiquer avec mon enfant ayant un trouble développemental du langage (TDL)



Université de Strasbourg

RÉF. E34

CONTEXTE

Le trouble développemental du langage (TDL) a des conséquences au niveau de la communication et du langage, mais également du point de vue des interactions sociales et de la dynamique familiale. Les accompagnements proposés à ce jour sont souvent axés sur l'enfant et notamment la rééducation orthophonique, et les familles restent parfois démunies face aux autres difficultés rencontrées par l'enfant puis l'adolescent. Le programme « Agir pour communiquer avec mon enfant ; Mieux comprendre le trouble développemental du langage oral », vise à accompagner les parents dans les routines de la vie quotidienne, pour mieux communiquer avec leur enfant afin qu'ils développent de meilleures compétences sociales.

OBJECTIFS

- Connaître les recommandations nationales et internationales concernant la prise en charge du TDL
- Comprendre l'origine des difficultés sociales et comportementales de l'enfant présentant un TDL
- Connaître les bases théoriques du programme d'accompagnement parental
- Adapter sa pratique pour maximiser l'adhésion des parents
- Animer le programme

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Apports théoriques sur les conséquences du TDL sur le fonctionnement de l'enfant et de la famille
- Fondements du programme et compréhension de la logique de progression
- Premiers résultats de l'évaluation du programme
- Présentation détaillée des séances
- Vignettes cliniques

DEUXIÈME JOUR

- Suite de la présentation détaillée des séances
- Témoignage de professionnels
- Vignettes cliniques
- Jeux de rôle

PUBLIC

Psychologues, neuropsychologues, orthophonistes, éducateurs et éducatrices travaillant auprès d'enfants ayant un TDL et leurs parents

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

- Martine Nuss
Éducatrice spécialisée, cheffe de service à l'Institut Saint-Charles
- Marie Simon
Intervenante familles, Équipe mobile TDL au Site du Neuhof, Association Adèle de Glaubitz

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, supports vidéo, jeux de rôle, vignettes cliniques. Des documents écrits et des supports PowerPoint « clés en main » seront diffusés aux participants afin qu'ils puissent proposer le programme au terme du stage.

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 14 participants
- Strasbourg
28 et 29 novembre 2024
- 720 €/personne

Initiation à la pédagogie Montessori dans le champ de l'action médico-sociale

Module 1

CONTEXTE

Le jeune enfant est stimulé au quotidien par le monde qui l'entoure. Il va observer, manipuler et expérimenter pour pouvoir mieux l'appréhender.

Comment aider les enfants atteints d'une déficience à découvrir ce monde qui peut paraître inaccessible ?

La pédagogie Montessori propose d'utiliser du matériel sensoriel et progressif que l'enfant pourra manipuler seul et avec plaisir. Ces outils basés sur une démarche scientifique permettront aux enfants en situation de handicap de mieux découvrir le monde, et ainsi d'apprendre, de comprendre et de travailler de façon plus autonome.

OBJECTIFS

- Découvrir la pédagogie Montessori, son histoire et sa philosophie
- Définir les savoir-faire et les connaissances fondamentales indispensables à l'enfant déficient intellectuel
- Appréhender différents ateliers de travail et de manipulation, savoir les présenter, les concevoir et les mettre en œuvre efficacement au quotidien avec les enfants
- Réfléchir sur des axes de travail adaptés pour l'apprentissage de la langue française, des mathématiques et de la découverte du monde

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Introduction à la pédagogie Montessori, son histoire et sa philosophie
- Présentation de 40 ateliers de « vie pratique » faciles à mettre en place pour des activités de préparation à l'écriture, de concentration, d'aide à la musculation des doigts dans le but de développer la psychomotricité fine...

DEUXIÈME JOUR

- Présentation de 20 ateliers de « vie sensorielle » faciles à mettre en place pour l'apprentissage des couleurs, des tailles et des formes, la discrimination tactile, auditive, visuelle, gustative et olfactive

TROISIÈME JOUR

- Le graphisme et l'apprentissage de l'écriture
- L'apprentissage de la lecture

POUR ALLER PLUS LOIN...

Cette formation peut être complétée par le module 2 (E23) portant sur les mathématiques, la langue française et la découverte du monde.

RÉF. E22

PUBLIC

Enseignants, éducateurs et tous professionnels travaillant auprès d'enfants déficients intellectuels

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Eva Wenger
Éducatrice certifiée Montessori

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, nombreux outils présentés, conception et utilisation, échanges d'expériences

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Strasbourg 15, 16 et 17 avril 2024
- 850 €/personne



ACCOMPAGNEMENTS ET APPROCHES SPÉCIALISÉS

Initiation à la pédagogie Montessori dans le champ de l'action médico-sociale

Module 2

CONTEXTE

Comment aider les enfants en situation de handicap à acquérir les premiers apprentissages, puis les apprentissages fondamentaux en leur donnant du sens et comment rendre concrètes des notions souvent très abstraites ?

Il est souvent difficile d'aider les enfants atteints d'une déficience intellectuelle pour l'acquisition des connaissances fondamentales. La pédagogie Montessori nous propose d'utiliser du matériel sensoriel et progressif que l'enfant peut manipuler seul et avec plaisir. Ces outils permettent à l'enfant de passer des situations concrètes au concept, puis du concept à l'abstraction. Une pédagogie pour apprendre, comprendre et savoir-faire.

OBJECTIFS

- Définir les savoir-faire et les connaissances fondamentales indispensables à l'enfant déficient intellectuel
- Appréhender différents ateliers de travail et de manipulation, savoir les présenter, les concevoir et les mettre en œuvre efficacement au quotidien avec les enfants

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Les mathématiques

DEUXIÈME JOUR

- La langue française

TROISIÈME JOUR

- Découverte du monde : histoire, géographie et sciences

RÉF. E23

PUBLIC

Enseignants, éducateurs et tous professionnels travaillant auprès d'enfants déficients intellectuels

PRÉREQUIS

Avoir suivi le « Module 1 Initiation à la pédagogie Montessori » ou avoir une connaissance en Vie Pratique et Vie Sensorielle pour la pédagogie Montessori (dispensée par un autre biais).

INTERVENANT

Eva Wenger
Éducatrice certifiée Montessori

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, nombreux outils présentés, conception et utilisation, échanges d'expériences

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Strasbourg
7, 8 et 9 octobre 2024
- 850 €/personne

L'approche Snoezelen dans l'accompagnement des troubles du comportement de la personne présentant un handicap mental (associé ou non à un TSA) Module 1

CONTEXTE

Snoezelen, communication non verbale par les sens, peut nous apporter une réponse non médicamenteuse aux troubles du comportement rencontrés dans notre quotidien, que nous soyons éducateurs ou soignants, ou même parents !

OBJECTIFS

- Développer autour des 7 sens, un monde de compréhension des problématiques rencontrées
- Communiquer avec les personnes fragilisées ou vulnérables par une approche sensorielle
- Construire une séance Snoezelen
- Utiliser des grilles adaptées
- Formaliser les séances et les inclure dans le projet personnalisé
- Dynamiser le travail des équipes en donnant un nouveau sens à leurs actions

PROGRAMME

Alternance entre la théorie le matin et la pratique l'après-midi

PREMIER JOUR

- Snoezelen, l'histoire, quelles attentes ?
- Les 7 sens et leurs effets sur la personne présentant une déficience intellectuelle ou polyhandicapée
- Atelier sensoriel autour de la vision, du goût et du vestibulaire
- Débriefing

DEUXIÈME JOUR

- Les 3 cerveaux de Mac Lean et les différentes ères traversées, une réponse apportée aux problématiques rencontrées chez la personne présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- Situations cliniques et jeux de rôle
- Atelier sensoriel autour de l'olfaction
- Atelier sensoriel autour de la kinesthésie
- Atelier sensoriel autour de l'ouïe
- Débriefing

TROISIÈME JOUR

- Les pollutions sensorielles et les réponses apportées
- La séance Snoezelen, avant, pendant, après
- Les grilles Snoezelen et leurs applications sur des situations vécues
- Atelier le toucher, massage
- Débriefing
- Bilan des 3 jours et questionnaire de satisfaction

RÉF. E04

PUBLIC

Tous les professionnels des établissements médico-sociaux et sanitaires (éducatifs, soignants et paramédicaux)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Dr Samir Salman
Médecin titulaire du DU Autisme et troubles apparentés, auteur du livre « Snoezelen, une thérapie par les sens »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports photocopiés, PowerPoint, vidéo, projection, films

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Strasbourg
13, 14 et 15 mars 2024
- 710€/personne



ACCOMPAGNEMENTS ET APPROCHES SPÉCIALISÉS

Approfondissement Snoezelen

dans les troubles du comportement
de la personne présentant un
handicap mental (associé ou non
à un TSA) **Module 2**

CONTEXTE

Cette formation a pour but la mise en pratique de la démarche Snoezelen au moyen des outils fournis lors de l'initiation : utilisation des 7 sens, le déroulement des séances, l'utilisation des grilles.

OBJECTIFS

- Mettre en place une séance Snoezelen : utilisation du matériel, le début, le déroulement, les freins, les objets transitionnels, les repères
- Utiliser les grilles, les adapter aux diverses situations vécues

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Bilan de la 1^{ère} partie et partage des expériences cliniques
- Séance Snoezelen en salle et débriefing

DEUXIÈME JOUR

- Séances Snoezelen avec utilisation du chariot en chambre
- Snoezelen collectif, débriefing et applications sur les grilles

RÉF. E26

PUBLIC

Professionnel éducatif, soignant, médical, paramédical et toute personne souhaitant approfondir la formation initiale

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « E04 - Approche Snoezelen Module 1 »

INTERVENANT

Dr Samir Salman
Médecin titulaire du DU Autisme et troubles apparentés, auteur du livre « Snoezelen, une thérapie par les sens »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint, vidéo, grilles, jeux de rôles

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Strasbourg
27 et 28 juin 2024
- 560 €/personne

La stimulation basale selon le Professeur A. Fröhlich : les fondamentaux

CONTEXTE

L'approche de la stimulation basale, introduite dans les années 1980 par Andréas Fröhlich, professeur en pédagogie spécialisée en Allemagne, a évolué avec les nouvelles recherches sur le développement de l'être humain. Cette approche vise à participer à l'évolution des personnes ayant un polyhandicap ou des handicaps graves (enfants, adolescents, adultes), des personnes en grande dépendance, en permettant une meilleure compréhension de ce qu'ils sont, en partant de leurs ressources personnelles et en tenant compte de leurs besoins fondamentaux et spécifiques. Les principes de la stimulation basale peuvent s'intégrer autant dans l'accompagnement des activités de la vie journalière que dans des propositions plus spécifiques. Les modes d'interaction sont individualisés et aident ces personnes à mieux se situer, se structurer et s'orienter. L'approche de la stimulation basale s'adresse à toutes les personnes qui sont en contact avec des personnes dépendantes.

OBJECTIFS

- Connaître les principes de base et les objectifs de l'approche de la stimulation basale
- Reconnaître et analyser les besoins et les ressources des personnes polyhandicapées ou fortement dépendantes
- S'approprier l'idée centrale de l'approche : le corps comme point de départ d'une perception et d'une communication élémentaires
- Ouvrir la réflexion afin d'intégrer les éléments de l'approche dans la pratique quotidienne

PROGRAMME

Fondement théorique

- La population concernée : besoins et ressources
- Les 3 éléments essentiels de l'approche : perception, communication, mouvement
- Le corps comme point de départ d'une perception et d'une communication élémentaires : perception somatique, perception vestibulaire, perception vibratoire
- L'approche dans la pratique, l'intégration des éléments de l'approche dans les activités journalières

Applications dans le quotidien et les activités

- L'observation
- Base de lecture des compétences et des besoins individuels
- Intégration des éléments de l'approche dans les soins et les activités quotidiennes

PREMIER JOUR

Une approche et non une méthode, la stimulation basale tient compte des besoins et des ressources des personnes accompagnées :

- Le sens de l'approche basale : le dialogue basal
- Historique de l'approche, l'auteur
- Besoins et ressources des personnes en grande dépendance
- L'observation
- Perception, mouvement, communication
- Le pourquoi, le sens de l'expérience basale

DEUXIÈME JOUR

- L'échange, une activité de base
- Le développement intra-utérin
- La réalité du polyhandicap
- Les qualités du toucher
- Les trois domaines de perception : somatique, vestibulaire, vibratoire
- Lien avec le quotidien par le recueil des besoins et ressources des personnes accompagnées

TROISIÈME JOUR

- Les moyens de la stimulation basale
- Les qualités physiques et psychosociales du toucher
- Vestibulaire et vibration au quotidien
- L'agir ensemble, le schéma de la globalité
- Sensibilisation aux autres modèles de l'approche de la stimulation basale
- Évaluation de la formation

RÉF. E02

PUBLIC

Tous les professionnels en relation avec des personnes dépendantes

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Blandine Bruyet
Psychomotricienne, formatrice certifiée en stimulation basale ou un formateur certifié de l'association Groupe Stimulation Basale France

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, expériences pratiques sur soi, réflexion et discussion, supports audiovisuels, documentation

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- De 8 à 12 participants
- Strasbourg
13, 14 et 15 novembre 2024
- 670 €/personne

La stimulation basale selon le Professeur A. Fröhlich : **approfondissement** en lien avec la pratique professionnelle

CONTEXTE

Cette formation est un prolongement de la formation « l'approche de la stimulation basale : les fondamentaux ». Elle permet aux stagiaires de se sensibiliser aux aspects pratiques de l'approche basale en y intégrant la réalité des personnes accompagnées dans leur quotidien et dans les activités spécifiques. Il est indispensable que les professionnels participant à cette formation aient suivi le module de base sur les fondamentaux.

OBJECTIFS

À partir des connaissances acquises lors de la formation « les fondamentaux », à la fin de cet approfondissement le stagiaire sera capable :

- D'observer et analyser les situations en s'appuyant sur les éléments de l'approche
- D'appliquer dans la pratique l'approche de la stimulation basale en intégrant les données réelles (personnes, lieux, temps, contenus)
- D'approfondir l'observation de la personne dépendante afin d'enrichir les actions éducatives, pédagogiques et de soins
- D'élaborer des projets sensoriels individualisés en s'appuyant sur les éléments de base de l'approche
- D'adapter l'environnement sensoriel aux besoins des personnes accueillies : de développer les compétences perceptives, motrices et relationnelles des personnes accueillies en tenant compte de leur milieu (environnement humain et matériel)
- D'évaluer les besoins et les ressources de l'équipe transdisciplinaire pour la mise en place d'activités quotidiennes ou spécifiques
- D'approfondir des éléments théoriques et notamment les voies d'accès décrites par A. Fröhlich

PROGRAMME

- Savoir observer la personne handicapée et lui apporter des réponses adaptées à ses besoins spécifiques
- La notion de globalité de la personne
- La compréhension des besoins spécifiques, des ressources et des compétences des personnes accompagnées
- L'impact de l'environnement sensoriel
- Les stimulations positives, et les écueils d'une stimulation sensorielle dans le quotidien et dans le développement de la personne
- Les modèles selon A. Fröhlich comme une aide à la construction des projets sensoriels

Applications pratiques :

- Observation
- Intégration des éléments de l'approche dans les pratiques professionnelles dans des situations réelles de terrain ou à partir des vidéos
- Évaluation des pratiques et réajustement des interventions basales dans le cadre de vie institutionnel de la personne

RÉF. E03

PUBLIC

Tous les professionnels en relation avec des personnes dépendantes

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « La stimulation basale selon le Professeur A. Fröhlich : les fondamentaux (E02) »

INTERVENANT

Blandine Bruyet
Psychomotricienne, formatrice certifiée en stimulation basale ou un formateur certifié de l'association Groupe Stimulation Basale France

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, expériences, pratiques sur soi, réflexion et discussion, supports audiovisuels, documentation, échanges

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours consécutifs ou à organiser avec le responsable de l'établissement demandeur

SESSION

- Formation uniquement en intra (nous consulter)

Les médiations psychocorporelles pour une construction identitaire chez l'adolescent

CONTEXTE

L'adolescence est une période où la construction identitaire opère en mettant en jeu des processus psychiques complexes. Comment comprendre ce qui se joue alors chez l'adolescent ? Et comment l'accompagner dans les transformations qu'il vit dans son corps et à travers son image ? Au-delà des troubles identitaires, il s'agit d'accompagner un sujet en construction. Les médiations psychocorporelles sont utilisées pour leur effet thérapeutique.

OBJECTIFS

- Développer des connaissances théoriques et pratiques relatives à la notion d'image du corps et de ses figures, corps imaginaire et corps symbolique
- Découvrir une pratique de la médiation psychocorporelle dans la relation d'accompagnement : utiliser l'objet transitionnel, créatif et médiateur, comme appui pour une action symbolique et constructive de la personnalité
- Connaître les pathologies limites pour comprendre comment créer du lien en travaillant sur des éléments identitaires chez les jeunes en rupture

PROGRAMME

Alternance pratique et théorico-clinique à travers l'expérimentation de médiations psychocorporelles suivie de débriefing

PREMIER JOUR

- Décrypter le langage du corps et ce qu'il nous raconte à travers les gestes exprimés dans la relation et les interactions

DEUXIÈME JOUR

- Représenter l'image du corps en modelage, collage, produire son autoportrait, pour se donner des repères identitaires

TROISIÈME JOUR

- S'appuyer sur la médiation pour mettre en jeu les processus psychiques de la construction identitaire. Situations cliniques pour l'analyse et l'élaboration des problématiques des adolescents

POUR ALLER PLUS LOIN...

Une formation plus spécifique sur la **population adulte** est proposée, axée sur la **dynamique d'évolution personnelle par les médiations corps-langage chez l'adulte avec troubles psychiques et handicap mental associé (E41)**. Le programme détaillé de cette formation est consultable sur www.glaubitz.fr/formation-continue

NOUVEAU

RÉF. E40

PUBLIC

Tous Les professionnels de l'accompagnement en milieu médico-social et social

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Colette Mauri
Psychologue clinicienne,
Docteur en psychopathologie

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théorico-cliniques avec support PowerPoint, ateliers participatifs avec échanges d'expériences, analyse de situations de la pratique professionnelle

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours dont 2 consécutifs, soit 21 heures

SESSION

- De 6 à 10 participants
- Strasbourg
8, 9 et 15 octobre 2024
- 480 €/personne

Troubles du spectre de l'autisme et alimentation

CONTEXTE

Les problèmes alimentaires chez la personne présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) sont plus fréquents que dans la population moyenne et peuvent prendre différentes formes : d'une sélectivité alimentaire à un refus parfois sévère de s'alimenter. S'ils sont bien souvent mis en lien avec la sensorialité particulière propre aux TSA, les causes sont souvent complexes et intriquées.

OBJECTIFS

Cette formation propose de poser les bases d'une intervention concrète en matière d'accompagnement des troubles alimentaires chez les personnes avec TSA, en ayant pris soin d'explorer au préalable différentes pistes explicatives.

Ceci permettra aux professionnels de :

- Mieux comprendre le problème alimentaire chez la personne avec autisme
- Être en mesure de proposer des stratégies adaptées

PROGRAMME

- Rappels théoriques sur les troubles du spectre de l'autisme
- Identifier les différents troubles alimentaires rencontrés chez les personnes avec TSA
- Analyser une situation problème et différencier les différentes causes à l'origine du trouble alimentaire
- Poser des hypothèses et proposer des objectifs réalistes
- Établir des axes d'intervention
- Choisir ses outils

RÉF. E08

PUBLIC

Tous les professionnels en relation avec des personnes présentant des TSA

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

- **Aurore Kiesler**
Éducatrice Leka et Responsable clientèle Leka-APF France handicap, éducatrice experte dans l'accompagnement des personnes autistes, Fondatrice & Présidente d'Autismes Aujourd'hui
- **Lucie Janssen**
Orthophoniste au Service de Psychiatrie de L'Enfant et de l'Adolescent des HUS et au Dasca, Site du Neuhof, Association Adèle de Glaubitz

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apport théorique/diaporama, études de cas, vidéos, échanges

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 12 participants
- Strasbourg
10 et 11 décembre 2024
- 510€/personne



ACCOMPAGNEMENTS ET APPROCHES SPÉCIALISÉS

Relation d'aide avec la médiation par le cheval

CONTEXTE

Cette formation se veut être un apport théorique et pratique/une expérience corporelle de la relation d'aide avec la médiation par le cheval, afin de favoriser la compréhension des échanges dans les prises en charge sensorielles, éducatives et/ou thérapeutiques.

OBJECTIFS

- Mieux connaître le cheval et son comportement d'un point de vue éthologique en lien avec la pratique de médiation
- Vivre et éprouver soi-même les différentes expériences proposées par des mises en situations spécifiques avec et à cheval

PROGRAMME

Alternance entre la théorie le matin et la pratique l'après-midi

PREMIER JOUR

- Apports théoriques concernant les qualités sensorielles du cheval, la communication homme-cheval, l'action du cheval sur la motricité de l'équitant et les intérêts cognitifs et comportementaux
- Mise en situation à cheval : travail de pansage, travail d'accordage avec le cheval au niveau sensoriel et psychomoteur

DEUXIÈME JOUR

- Mise en situation à cheval : expérimentations avec le cheval de différents supports d'activités
- Différents types d'actions possibles en relation d'aide avec le cheval
- Contre-indications

TROISIÈME JOUR

- Mise en œuvre d'un projet de partenariat avec des professionnels du cheval
- Grilles d'observation et d'évaluation /étude de cas
- Ouverture à d'autres expériences avec et autour du cheval...
- Si demandé : élaboration d'une activité en fonction ou non d'une situation clinique et mise en pratique des activités élaborées ensemble

RÉF. E05

PUBLIC

Tous les professionnels souhaitant initier ou approfondir un travail en relation d'aide avec le médiateur cheval

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

- Jean-Sébastien Ineich
Moniteur éducateur, DEUST APSA, thérapeute avec le cheval, Institut Saint-André, Association Adèle de Glaubitz
- Charline Artaud
Psychomotricienne, Institut Saint-André, Association Adèle de Glaubitz

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail théorico-clinique avec exposés théoriques, exemples de grille d'observation et d'évaluation, vignettes cliniques, pratique aux écuries : mise en situation avec et à cheval, échange et réflexion à partir du vécu des participants

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures
Tenue confortable à prévoir

SESSION

- De 6 à 8 participants
- Cernay (ferme équestre)
4, 5 et 6 juin 2024 (report en cas de mauvais temps)
- 630 €/personne



ACCOMPAGNEMENTS ET APPROCHES SPÉCIALISÉS

Accompagner la fin de vie des personnes en situation de handicap



RÉF. E15

CONTEXTE

L'allongement de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap, leur meilleure prise en charge médicale, les politiques favorisant le maintien au domicile des personnes pour la fin de vie quel que soit le lieu de vie font que la question de l'accompagnement de la fin de vie se pose de manière concrète dans les établissements médico-sociaux.

OBJECTIFS

- Partage de connaissance sur les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie
- Reprise de situations cliniques vécues
- Réflexions sur l'amélioration des pratiques

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Introduction sur les soins palliatifs
- Cas cliniques : un cas présenté et discussions sur les situations rencontrées par les participants

DEUXIÈME JOUR

- Cours sur la fin de vie, les symptômes et les prises en charge
- Cours sur l'accompagnement
- Reprise et discussion sur la formation

PUBLIC

Tous les professionnels accompagnant des personnes en fin de vie (infirmier, éducateur, médecin, AES, moniteur éducateur, aide-soignant...)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Dr Julien Frey
Médecin en charge du service de Soins et de Réadaptation en Soins Palliatifs, Clinique de la Toussaint, Groupe Hospitalier Saint Vincent

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours, travaux de groupe, table ronde

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 6 à 20 participants
- Strasbourg
17 et 18 octobre 2024
- 620€/personne

SÉCURITÉ ET GESTION DES RISQUES

NOS FORMATIONS SONT
DÉCLINABLES EN INTRA
> [nous consulter](#)

- F10 ► Premiers secours en santé mentale (PSSM) • P. 73
- F02 ► Gestion des situations de violence • P. 74
- F04 ► Formation incendie et prévention des risques
dans un établissement recevant du public • P. 75
- F09 ► Gestes et postures : accompagnement à la mobilité physique • P. 76



Premiers secours en santé mentale (PSSM)

CONTEXTE

Le programme de premiers secours en santé mentale (PSSM) permet notamment de former, au sein des établissements, des référents «secouristes en santé mentale».

Le secouriste est capable de repérer des troubles psychiques et d'appliquer un plan d'action permettant d'intervenir face à une personne en difficulté, qu'il s'agisse d'un collègue, d'un visiteur...

Il adopte un comportement adapté, informe sur les ressources disponibles, encourage à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, agit pour relayer au service le plus adapté.

Le PSSM est l'équivalent, en santé mentale, des gestes de premiers secours. Le programme est une première approche pour apprendre à aider une personne présentant des difficultés psychiques.

La formation n'est pas spécifique aux professionnels confrontés à la gestion de troubles du comportement et souhaitant apprendre à les maîtriser au quotidien.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles en santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crise en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée
- Mieux faire face aux difficultés et comportements d'une personne en situation de crise et apporter un soutien immédiat

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Troubles psychiques : facteurs de risques, statistiques et conséquences, interventions et rétablissement
- Présentation du plan d'action PSSM
- Dépression : signes et symptômes, interventions
- Plan d'action PSSM pour la dépression

DEUXIÈME JOUR

- Troubles anxieux : signes et symptômes, interventions
- Plan d'action PSSM pour les troubles anxieux
- Troubles psychotiques : signes et symptômes, interventions
- Plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques
- Troubles liés à l'utilisation de substances : signes, symptômes et interventions
- Plan d'action PSSM pour les troubles liés à l'utilisation de substances



RÉF. F10

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur, souhaitant devenir Secouristes en santé mentale

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

Formateurs accrédités par PSSM France

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (un manuel est remis à chaque participant), méthode participative, mises en situation

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- De 8 à 16 participants
- Strasbourg
- 16 et 17 mai 2024
- 820 €/personne

Gestion des situations de violence

CONTEXTE

Face aux situations de violences physiques et verbales auxquelles peuvent être confrontés les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux, il est important de les outiller à travers l'identification :

- Des situations d'agressivité ou de violence,
- De la nature des risques en présence pour chacune des parties,
- Des besoins des professionnels face à ces situations de violences.

OBJECTIFS

Par des mises en situation et l'apprentissage de gestes spécifiques, il s'agit de permettre aux professionnels de mieux gérer les situations de violence et donc de mieux les appréhender, voire de les éviter.

PROGRAMME

Savoir-faire (habiletés)

- S'approprier les techniques de base sur saisie ou attaque
- Évaluer la distance de danger
- Coordonner et contrôler les mouvements du corps

Posture (attitudes)

- Savoir contenir une personne tout en assurant la sécurité de cette dernière ainsi que sa propre sécurité
- Ramener la personne en crise au calme
- Garantir la mise en sécurité des personnes présentes

RÉF. F02

PUBLIC

Tous les professionnels confrontés à des situations de violence

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Denis Reymann

Certificat de Qualification professionnelle Moniteur d'Arts Martiaux option judo/jujitsu, Ceinture noire 2^{ème} Dan judo, Coordonnateur

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation exhaustive des principes du judo, ju-jitsu, démonstration de l'habileté à acquérir et explication, mise en situation et observation

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour, soit 7 heures

(Prévoir une tenue et des chaussures de sport adaptées pour pratiquer les exercices demandés, ainsi qu'un tapis de sol)

SESSION

- 12 participants maximum
- Formation uniquement en intra (nous consulter)

Formation incendie et prévention des risques dans un établissement recevant du public

CONTEXTE

Les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à une réglementation particulière concernant la sécurité incendie.

Les responsables d'établissement doivent prendre les mesures nécessaires pour que tout départ de feu puisse être rapidement et efficacement maîtrisé afin d'assurer la sécurité des personnes accueillies et du personnel.

Pour prévenir les risques d'incendie, la réglementation impose la formation des professionnels.

OBJECTIFS

- Développer les gestes adaptés pour la prévention des risques
- Permettre à tous les salariés d'un établissement recevant du public d'acquérir des réflexes pour réagir rapidement et efficacement face à un départ de feu, pour lancer une alerte et utiliser les moyens de premières interventions

PROGRAMME

- Rappel de la réglementation relative aux établissements recevant du public de type U et J
- Prévention et risque incendie
- Conduite à tenir face à un feu - mise en sécurité des résidents
- Mise en pratique de la théorie sur un groupe de vie
- Manipulation d'extincteurs sur feu réel

RÉF. F04

PUBLIC

Tous Les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Mathieu Foehrenbach
Agent technique, formateur sécurité, Institut Saint-André, Association Adèle de Glaubitz

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, diaporama, vidéos, exercices pratiques, manipulation d'extincteurs

DURÉE DE LA FORMATION

2 heures

SESSION

- 12 participants maximum
- Formation uniquement en intra (nous consulter)

Gestes et postures : accompagnement à la mobilité physique

CONTEXTE

Nombreux sont les professionnels et aidants à se trouver confrontés aux difficultés de manutention d'une personne à mobilité réduite (PMR). Il est donc important de se préserver, de limiter les risques d'accidents et de maintenir l'autonomie de la personne le plus longtemps possible en adoptant les bons gestes et les bonnes postures.

L'application des principes d'ergonomie permet de garantir la qualité de vie au travail des professionnels, ainsi que la sécurité des personnes prises en charge.

OBJECTIFS

- Connaître les bases de l'anatomie pour appréhender les problèmes de santé liés aux mauvais gestes et postures professionnelles
- Apprendre aux professionnels les bons réflexes pour ménager son corps
- Mettre en œuvre les techniques de manutention enseignées pour faciliter le confort de la personne
- Favoriser le maintien des acquis des personnes accueillies en termes de capacité et d'autonomie dans leurs mouvements (aide au nursing, habillage, transferts, déplacements, ...)
- Reconnaître les situations à risque et appliquer les techniques adéquates
- Identifier et accepter ses limites

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- Rappels anatomiques, physiologiques et ergonomiques
- Méthode d'observation et d'analyse de la situation de travail à risque
- Apprentissage des techniques de base de la manutention de PMR (personnes âgées, enfants et adultes en situation de handicap)

DEUXIÈME JOUR

- Approfondissement des techniques acquises la veille
- Cas pratiques et échanges à partir de situations rencontrées par les participants
- Présentation des aides techniques existantes et démonstrations

RÉF. F09

PUBLIC

Tous les professionnels ou aidants amenés à effectuer des soins sur des personnes à mobilité réduite, que ce soit en structure ou à domicile

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Pierre Orion
Masseur-Kinésithérapeute DE,
DU de formateur en manutention de PMR, Site du Neuhof,
Association Adèle de Glaubitz

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés et exercices pratiques, mises en situations entre participants

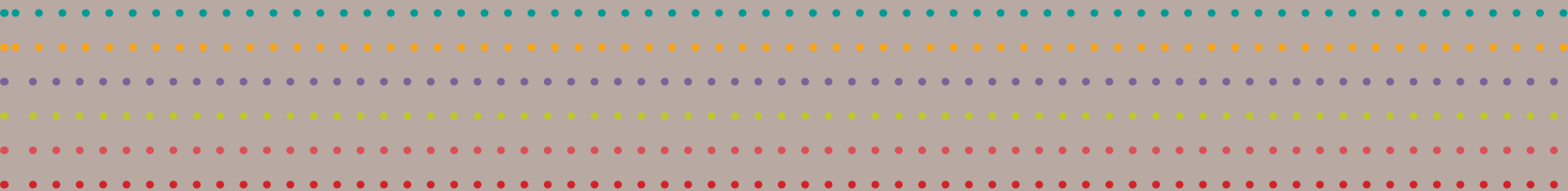
DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures
(prévoir une tenue dans laquelle le stagiaire sera à l'aise pour faire les exercices demandés)

SESSION

- 8 à 12 participants
- Formation uniquement en intra (nous consulter)

INFOS PRATIQUES



Présentation de l'équipe

Empreinte d'une forte dynamique pédagogique, l'équipe d'Adèle de Glaubitz Formation travaille toute l'année pour vous proposer de nouvelles actions de formation, ainsi que des formats pédagogiques innovants.

L'équipe veille à satisfaire vos attentes et objectifs professionnels en vous proposant des actions de formation de qualité, répondant aux normes de la certification Qualiopi au titre de la catégorie : actions de formation.



Pascale Meddah, Référente handicap et cadre administrative

En charge du développement commercial, elle est votre interlocutrice privilégiée pour toute demande de formation. Elle assure la gestion des dossiers clients, de la négociation à la facturation, et supervise l'ensemble des modalités administratives.

Elle est garante du bon déroulement des sessions de formation, en lien avec l'ensemble des formateurs. Elle veille à la satisfaction des clients et stagiaires pour chacune des actions dispensées.

N'hésitez pas à la contacter pour toute inscription ou demande de devis...



Mallaurie Jost, Chargée du développement et de la formation

En charge de la conception et du développement de l'offre de formation, elle est garante de la pertinence des programmes proposés, et veille à leur adéquation avec les attentes des professionnels du secteur.

Elle collabore étroitement avec l'équipe de formateurs de l'organisme pour proposer des actions à la pointe de l'innovation pédagogique, à jour des nouvelles réglementations.

Elle est votre correspondante pour la réalisation de vos projets de formation sur-mesure.

Pour toute question, contactez Pascale Meddah

→ par téléphone au 03 88 21 10 40

→ par mail formation@glaubitz.fr

→ par courrier Adèle de Glaubitz Formation, 76 avenue du Neuhof, 67100 Strasbourg

Retrouvez toutes nos formations et téléchargez le livret d'accueil
du stagiaire sur notre site internet :
www.glaubitz.fr/formation-continue

Un organisme certifié

Adèle de Glaubitz formation est impliqué dans une démarche qualité portant sur le contenu des formations, les objectifs, la méthodologie et la valeur ajoutée. Notre organisme de formation est certifié Qualiopi depuis novembre 2021, au titre de la catégorie : actions de formation. L'obtention de cette certification démontre l'investissement de nos équipes pour répondre aux exigences du référentiel national qualité édité par le Ministère du travail.



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



Adèle de Glaubitz Formation répond
aux exigences du décret Qualité du 30 juin 2015
N° de référencement Datadock : 0007030



Depuis un smartphone,
vous pouvez scanner
ce QRCode pour
accéder directement
à notre site Internet.

Toutes nos formations
en un scan

Mentions légales : Document non contractuel. L'offre de formation et les tarifs sont susceptibles de changer en fonction notamment des évolutions réglementaires / **Concept graphique** : Salomé Risler et Fabienne Benoit / **Impression** : Gyss imprimeurs. Imprimé sur papier recyclé / **Crédit photographique** : Association Adèle de Glaubitz. **Les reproductions artistiques sont des réalisations de personnes accueillies au sein des établissements de l'Association.** Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04521 67 auprès du préfet de région Alsace. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



Modalités d'inscription

Adèle de Glaubitz Formation, c'est une équipe qui vous accompagne dans la mise en place de vos formations. Les formations du catalogue sont proposées en « inter-établissement », mais sont aussi déclinables en « intra-établissement » :

En inter, la formation favorise la communication des pratiques professionnelles entre participants de divers horizons. Les sessions sont dispensées à Strasbourg, Colmar, Mulhouse ou Cernay.

Le coût du déjeuner est compris dans le prix de l'action de formation. Nous considérons que la pause-déjeuner est importante et favorise les échanges entre formateurs et stagiaires.

Pour vous inscrire à une formation inter, remplissez le formulaire disponible sur notre site internet : www.glaubitz.fr/formation-continue ou renvoyez le bulletin d'inscription ci-contre.

En intra, les sessions sont organisées à la demande des établissements et adaptées aux contextes et aux besoins de la structure. La formation dispensée dans l'établissement contribue au développement des compétences individuelles et collectives.

Si vous souhaitez réaliser une formation en intra vous pouvez nous consulter. L'action de formation sera définie avec le responsable de l'établissement et favorisera les échanges entre formateurs et stagiaires.

Pour toute action de formation, une convention ainsi que les conditions générales de vente vous seront adressées. Cette convention, dûment signée par l'employeur et Adèle de Glaubitz Formation, rendra définitive l'inscription du stagiaire. Une convocation vous sera transmise quelques semaines avant la session, accompagnée du Livret d'accueil du stagiaire. Il devra en accuser réception lors de l'émargement de la feuille de présence. Les fiches d'entrée en formation et gestion du handicap devront nous être retournées dûment complétées.

La remise de l'attestation de formation sera conditionnée par le test des connaissances au démarrage et à la fin de la formation qui sera réalisé par les stagiaires, afin de repérer les connaissances avant la formation et d'identifier les acquisitions à la sortie. La feuille d'émargement et l'attestation de formation seront envoyées à l'employeur à l'issue de la session, accompagnées de la facture.

Pour les personnes en situation de handicap, les locaux de nos différents lieux de formation répondent aux normes d'accessibilité, leur permettant de circuler, d'accéder aux équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations. **De plus, Adèle de Glaubitz Formation mettra tout en œuvre afin que chaque personne, suivant son handicap, puisse suivre les sessions de formation dans les meilleures conditions.** Votre référent handicap est Pascale Meddah.

Bulletin d'inscription

Il est impératif que tous les champs de ce bulletin d'inscription soient renseignés.

Formation choisie

Titre :

Référence : Date :

Responsable du suivi de l'inscription

Nom / Prénom :

Fonction :

Structure juridique :

Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Adresse de facturation (si différente) :

Participants

Nom / Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone : E-mail :

Nom / Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone : E-mail :

Nom / Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone : E-mail :

Date d'inscription :

Signature du responsable de l'inscription
et cachet de l'établissement

Bulletin à compléter et à envoyer

par courrier à : Adèle de Glaubitz Formation

76 avenue du Neuhof / 67100 Strasbourg

ou par mail à : formation@glaubitz.fr

À réception de votre bulletin d'inscription, nous vous ferons parvenir une convention de formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04521 67 auprès du préfet de région Alsace. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la gestion des formations sont traitées par l'Association conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée en 2018. Ainsi, les données enregistrées sont celles strictement nécessaires au responsable du traitement pour la seule finalité de gestion de la formation. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement en s'adressant à l'adresse suivante : Association Adèle de Glaubitz, Responsable de la Protection des Données, 76 avenue du Neuhof, 67100 Strasbourg. Pour plus de précisions, il vous est possible de contacter l'Association à la même adresse.

Conditions générales de vente

1. PRÉSENTATION

Adèle de Glaubitz Formation est l'organisme de formation professionnelle de l'Association Adèle de Glaubitz, dont le siège social est établi 76 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg.

Adèle de Glaubitz Formation développe, propose et dispense des formations inter et intra établissements.

2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les «CGV») s'appliquent à toutes les offres de formation d'Adèle de Glaubitz Formation relatives à des commandes passées auprès de l'organisme de formation par tout client professionnel (ci-après «le Client»).

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de l'organisme de formation, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que l'organisme de formation ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de l'organisme de formation, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

3. FORMATIONS

3.1 Formations inter établissement

3.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les formations inter établissements, disponibles au catalogue de l'organisme Adèle de Glaubitz Formation et réalisées dans les locaux de l'Association Adèle de Glaubitz ou des locaux mis à disposition par l'organisme de formation.

3.1.2 Remplacement d'un participant

L'organisme de formation Adèle de Glaubitz offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité.

3.1.3 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Adèle de Glaubitz Formation se réserve la possibilité d'ajourner ou d'annuler la formation au plus tard 10 jours avant la date prévue et ce, sans indemnités.

3.2 Formations intra établissement

3.2.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intra établissement développées sur mesure et exécutées dans les locaux du Client ou mis à disposition par le Client.

3.2.2 Conditions financières

Toute formation intra établissement fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par Adèle de Glaubitz Formation. Ladite proposition retournée par le client par mail vaut acceptation.

4. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

4.1 Documents contractuels

Pour chaque action de formation une convention établie selon les textes en vigueur est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'établissement. L'attestation de formation est adressée après la formation pour chaque participant.

4.2 Conditions financières

Sauf disposition contraire dans la proposition de l'organisme de formation, le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, comptant, sans escompte, à l'ordre de l'Association Adèle de Glaubitz.

Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance figurant sur les factures de l'organisme donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Tout stage ou cycle commencé est dû en entier. Les repas et les supports de formation sont compris dans le prix de la formation, excepté pour les formations intra établissement pour lesquelles les repas des formés/formateurs sont à la charge du client. L'organisme de formation se réserve le droit de disposer librement des places retenues par l'entreprise cliente tant que l'intégralité du prix de la formation n'est pas totalement acquittée.

4.3 Report ou Annulation des formations à l'initiative du Client

Les dates de formation sont fixées d'un commun accord entre l'organisme de formation et le Client et sont bloquées de façon ferme.

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- Report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité.
- Report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 10 jours ouvrés avant la session : 50 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.
- Report ou annulation communiqué moins de 10 jours ouvrés avant la session : 100 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au client.

4.4. Modalités de passation des Commandes

La proposition et les prix indiqués par Adèle de Glaubitz Formation sont valables trois mois à compter de l'envoi du devis.

L'offre de formation est réputée acceptée dès la réception par l'organisme de formation de la convention simplifiée de formation professionnelle continue signée par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un mois à compter de l'émission de ladite convention.

La signature de la convention simplifiée de formation professionnelle continue et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par l'organisme de formation à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

4.5. Force majeure

Adèle de Glaubitz Formation ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'organisme de formation, les désastres naturels, les incendies, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'organisme de formation.

4.6. Propriété intellectuelle

Adèle de Glaubitz Formation et ses partenaires figurant dans l'offre de formation sont seuls titulaires des droits de propriété intellectuelle des formations que l'organisme de formation propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme utilisée (papier, électronique, numérique, orale,...), demeurent la propriété exclusive d'Adèle de Glaubitz et ses partenaires. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation par le Client sans accord exprès de l'organisme de formation. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

4.7. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par l'organisme de formation au Client.

4.8. Communication

Le Client accepte d'être cité par l'organisme de formation comme client de ses offres de services, aux frais de l'organisme de formation. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 4.7, l'organisme de formation Adèle de Glaubitz peut mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle.

4.9. Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et l'organisme de formation à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera porté devant les tribunaux compétents.

Modalités d'accès aux différents lieux de formation



► Accès à Cernay

Institut Saint-André
43 route d'Aspach (68700)

Situé à 7 min en voiture
de la gare de Cernay

► Accès à Mulhouse

Association Marguerite Sinclair
2 avenue Joffre (68100)

Située à 8 min à pied de la gare
de Mulhouse, Tram ligne 1

► Accès à Colmar

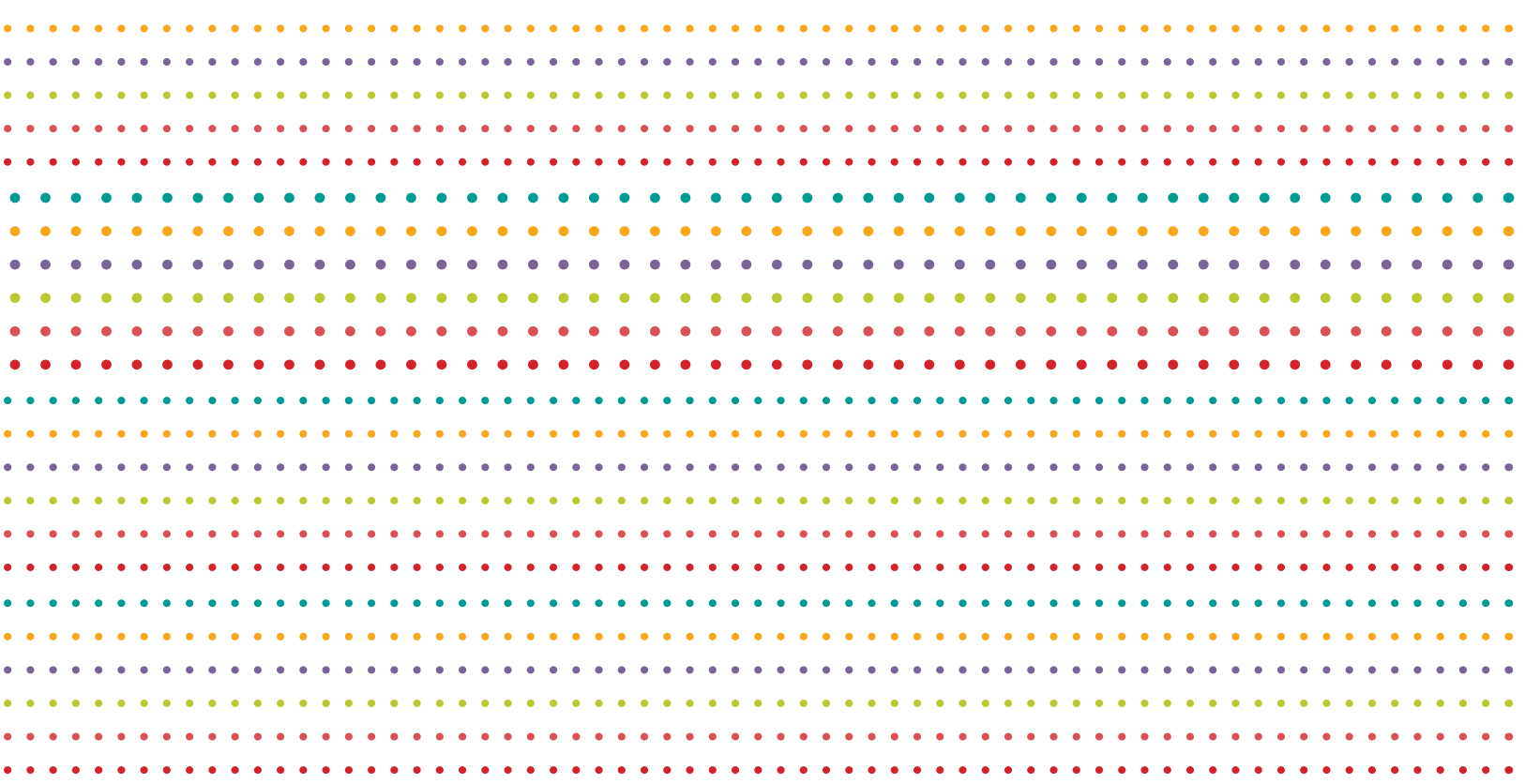
Institut Saint-Joseph
1 chemin de Sainte-Croix (68000)

Situé à 10 min de la gare de Colmar,
Bus arrêt Michelet ligne 4

► Accès à Strasbourg

Association Adèle de Glaubitz
76 Avenue du Neuhof (67100)

Située à 2 min de l'arrêt
Rodolphe Reuss, Tram C



Adèle de Glaubitz Formation

76 avenue du Neuhof

67100 Strasbourg

Tél : 03 88 21 10 40

Mail : formation@glaubitz.fr

www.glaubitz.fr/formation-continue